

PIECE  
6.2.6



## PROJET EOLIEN DE BLANC MONT



### Bilan de la démarche de concertation 6 juin 2024

*Document réalisé par*

**demopolis**  
concertation

## Table des matières

<b>Partie 1 : Définition et enjeux</b> .....	<b>2</b>
1.1 La genèse de la démarche de concertation .....	2
1.2 Le calendrier .....	3
<b>Partie 2 : Les actions de concertation</b> .....	<b>4</b>
2.1. Forum d'information n°1.....	5
2.2. Forum d'information n°2 .....	7
2.3. Synthèse des actions de concertation .....	10
<b>Partie 3 : Les outils d'information</b> .....	<b>11</b>
3.1 Les lettres d'information .....	12
3.2 Le site internet du projet .....	13
3.3 Synthèse des actions de communication .....	14
<b>Partie 4 : Conclusion</b> .....	<b>15</b>
<b>Partie 5 : Annexes</b> .....	<b>16</b>

# Partie 1 : Définition et enjeux

## 1.1 La genèse de la démarche de concertation

Spécialisée dans le développement éolien et solaire, la société Elicio s'est attelée en 2020 à étudier la possibilité de développer un parc éolien sur la commune de Housset (Aisne).

Après de premiers contacts positifs avec les élus communaux et les propriétaires fonciers, les études ont été lancées en 2022. Durant le développement des échanges réguliers ont été maintenus avec les élus et propriétaires-exploitants concernés.

A l'heure de la finalisation des études et en prévision du dépôt du dossier auprès des services instructeurs en juin 2024, Elicio a souhaité mettre en oeuvre une démarche d'information et de concertation. Pour la mener à bien, la société s'est accompagnée de Demopolis Concertation, agence experte en concertation et communication publique.

Ainsi au printemps 2024 et jusqu'au dépôt du dossier, Elicio et Demopolis Concertation se sont déplacés régulièrement sur le territoire afin de mener des actions de concertation visant à enrichir le projet et d'information afin de toucher le plus grand nombre, de répondre à leurs questions sur le projet et l'énergie éolienne notamment.

Le présent bilan de la concertation relate les actions menées par les équipes d'Elicio et de Demopolis Concertation, en matière de concertation et de communication publique, sur la période courant de mars à juin 2024.

## 1.2 Le calendrier

Dans le cadre de cette démarche, le calendrier suivant retrace les différentes actions menées par les équipes d'Elicio et de Demopolis Concertation, mars à juin 2024 :

- 20 mars 2024 : Intervention d'Elicio en Conseil Municipal afin de présenter le projet et la démarche de concertation ;
- 17 avril 2024 : Diffusion de la lettre d'information n°1 et mise en ligne du site internet informatif et participatif du projet ;
- 30 avril 2024 : Forum d'information n°1 ;
- 4 juin 2024 : Forum d'information n°2 ;
- Juin / Juillet 2024 : Diffusion de la lettre d'information n°2.

## Partie 2 : Les actions de concertation

Cette partie développe en détails les différents rendez-vous de concertation réalisés et les résultats obtenus.

Deux formats de rencontres ont été proposés dans le cadre du projet éolien de Blanc Mont :

- **L'intervention en Conseil Municipal** : ouverte aux élus de Housset, cette rencontre a été l'occasion de leur offrir un moment d'échange privilégié avec Elicio, de les tenir au courant des avancées du projet et de valider avec eux la démarche de concertation et d'information à mettre en œuvre.
- **Le forum d'information** : rencontre ouverte à tous les acteurs locaux, permettant de diffuser une information actualisée et pédagogique par la mise en place d'une exposition temporaire et commentée, mais également de répondre à toutes les questions de façon privilégiée (échanges individuels ou en petits groupes).

Lors de ces rendez-vous (et à l'exception de l'intervention en Conseil municipal), les équipes de Demopolis Concertation retranscrivaient les échanges entre les participants et le chef de projet, ainsi que les contributions exprimées.

Ces éléments étaient ensuite partagés dans les comptes rendus disponibles sur le site internet du projet et transmis par voie de mails aux participants ayant partagé leurs coordonnées.

Une synthèse des apports des rendez-vous publics de concertation a également été proposée dans la Lettre d'information de juin/juillet 2024, afin que chacun puisse avoir accès à l'information directement à son domicile.

## 2.1. Forum d'information n°1



A la suite de la validation de la démarche de concertation avec les élus en mars 2024, un premier forum d'information a été organisé le mardi 30 avril 2024, de 18h00 à 20h00 à la mairie de Housset.

Nombre de participants : 8 participants issus de la commune de Housset, dont 1 élu et 2 représentants de l'association des Gobelins.

Objectifs de la réunion :

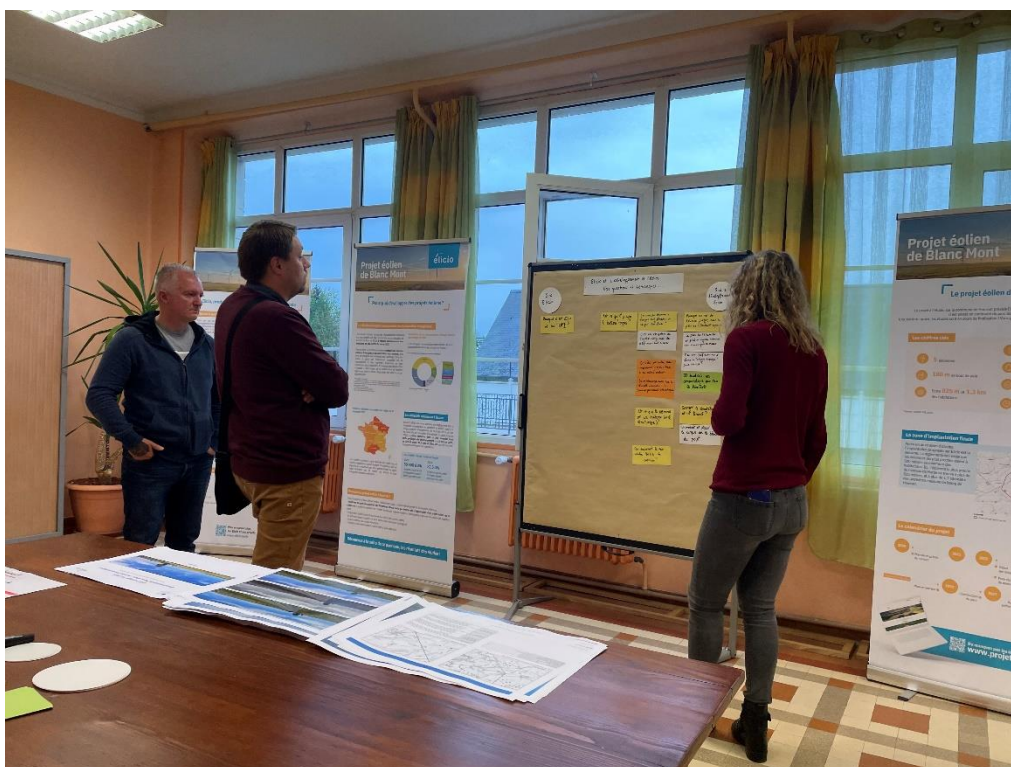
- Présenter le projet éolien et les résultats synthétiques des études ;
- Échanger autour de l'éolien et du projet en répondant à toutes les questions ;
- Recueillir les avis et attentes autour du projet et de ses retombées.

Synthèse des échanges : L'événement fut organisé sous la forme d'une exposition temporaire commentée par les équipes d'Elicio et de Demopolis Concertation. Ce format permettait aux participants de découvrir à leur rythme les informations à leur disposition, de poser toutes leurs questions aux équipes projet et d'échanger en petits comités.

Les participants ont eu l'occasion de découvrir 6 affiches autour du projet et de l'éolien en général :

- Une affiche de présentation d'Elicio ;
- Une affiche sur le projet éolien de Blanc Mont ;
- Deux affiches sur le résultat des études, complétées du carnet de photomontages concernant l'étude paysagère ;
- Une affiche sur le développement éolien, rappelant les objectifs en matière de transition énergétique ;
- Une affiche sur la concertation.

Leurs questions et remarques étaient notées et affichées via des panneaux dits « Métaplans », intégrés au compte rendu.



Résultats : Lors des échanges, une trentaine de remarques et de questions a été émise par les participants.

Les échanges de ce Forum d'information ont été retranscrits dans un compte rendu, disponible en ligne sur le site internet du projet, et transmis par voie de mails aux participants ayant partagé leurs coordonnées.

## 2.2. Forum d'information n°2



Faisant suite (et en complément) du premier événement ouvert à tous organisé fin avril, un deuxième Forum d'information s'est tenu le mardi 4 juin 2024, de 18h00 à 20h00 à la mairie de Housset.

Nombre de participants : 5 participants issus de la commune de Housset, dont 1 représentant de l'association des Gobelins. 4 participants prenaient part à la démarche pour la 1<sup>è</sup> fois, tandis qu'1 participant a suivi les 2 événements proposés.

### Objectifs de la réunion :

- Présenter le projet éolien et les résultats synthétiques des études (rappel des éléments présentés en avril, en cas de nouveaux participants) ;
- Approfondir les informations présentées en avril, via notamment de nouveaux focus thématiques sur le fonctionnement de l'éolien ainsi que ses retombées en local ;
- Répondre à toutes les questions, prendre note des avis partagés et approfondir le recensement de suggestions en matière de bénéfices locaux (mesures d'accompagnement).

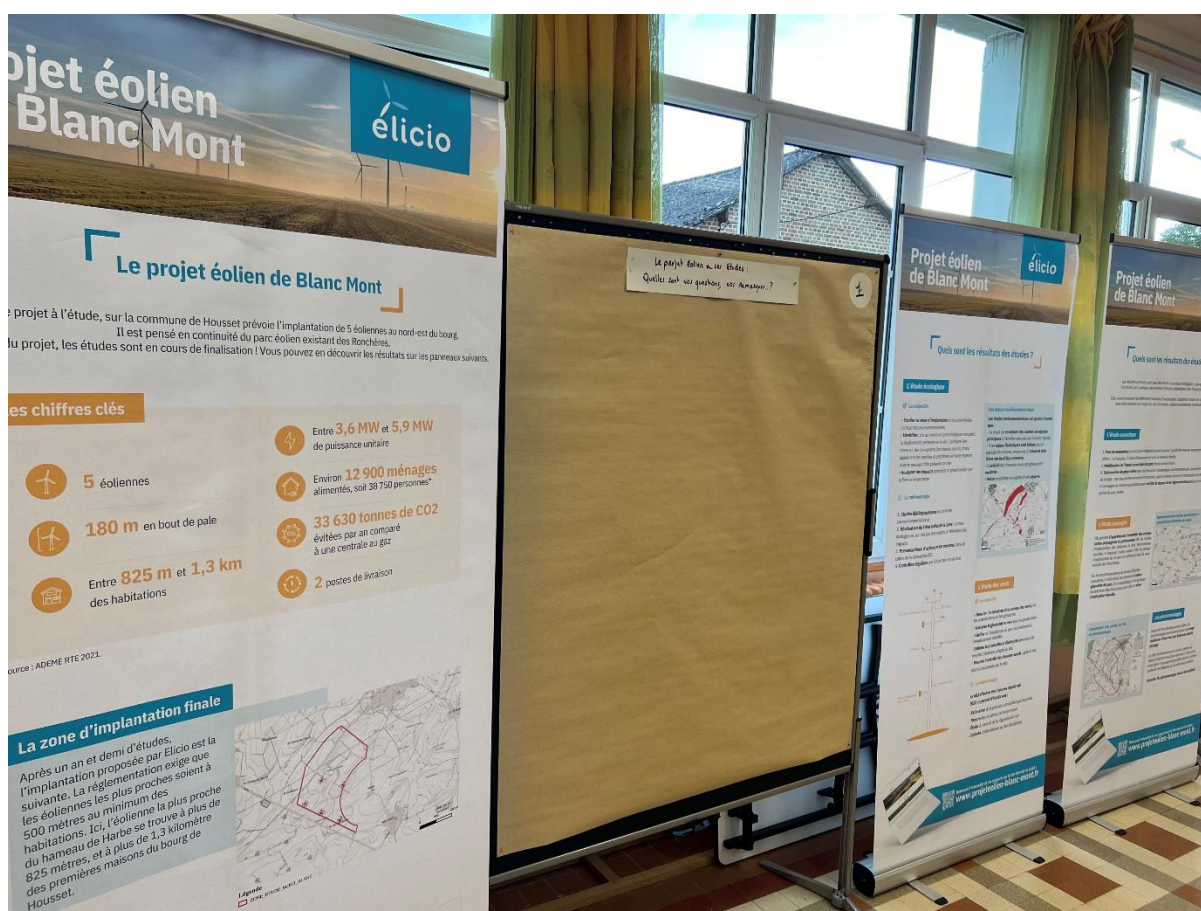
Synthèse des échanges : Comme pour le 1<sup>er</sup> événement, le 2<sup>ème</sup> Forum d'information s'est organisé sous la forme d'une exposition temporaire commentée par les équipes d'Elicio et de Demopolis Concertation.



A cette occasion, les participants ont pu découvrir 10 affiches autour du projet et de l'éolien en général, l'exposition précédemment réalisée ayant été complétée au regard des sujets d'intérêt du territoire remontés en avril :

- Une affiche de présentation d'Elicio ;
- Une affiche sur le projet éolien de Blanc Mont ;
- Deux affiches sur le résultat des études, complétées du carnet de photomontages concernant l'étude paysagère ;
- Une affiche sur le développement éolien, rappelant les objectifs en matière de transition énergétique ;
- Une affiche sur la concertation ;
- Les retombées pour le territoire (2 nouvelles affiches dédiées) ;
- Les réponses aux questions issues du premier forum autour de thèmes tels que l'acoustique, la santé, le fonctionnement et le cycle de vie d'un parc éolien notamment (2 nouvelles affichées dédiées).

Leurs questions et remarques étaient notées et affichées via des panneaux dits « Méta-plans », intégrés au compte rendu.



Résultats : Lors des échanges, une vingtaine de remarques et de questions a été émise par les participants. Les principaux thèmes évoqués étaient le projet et la concertation, les impacts visuels et acoustiques, le fonctionnement d'un parc éolien, l'éolien de manière générale et les retombées.

Concernant plus spécifiquement le sujet des retombées locales et des mesures d'accompagnement, cet événement a permis de vérifier certaines propositions précédemment faites par Elicio et de recenser de nouvelles suggestions locales :

- Mise en place d'un 'chèque énergie'
- Mise en place d'une bourse aux arbres
- Installation de solutions électriques en lien avec le parc : 'compteur forain' pour l'association des gobelins (permettant de faciliter l'organisation de manifestations en extérieur), bornes de recharge pour voitures électriques pour l'ensemble de la population.

Les échanges de ce Forum d'information ont été retranscrits dans un compte rendu, disponible en ligne sur le site internet du projet, et transmis par voie de mails aux participants ayant partagé leurs coordonnées.

## 2.3. Synthèse des actions de concertation

En avril et juin 2024, la démarche de concertation proposée aux acteurs locaux de Housset a permis d'obtenir les résultats suivants via les rendez-vous collectifs organisés :

### En termes de participation quantitative :

- Forum d'information n°1 : 8 participants ;
- Forum d'information n°2 : 5 participants.

(soit environ 8% de la population et 16% des foyers représentés, d'après les chiffres INSEE 2020).

### En termes de participation qualitative :

- Apport de réponses aux questions posées en local, autour du projet éolien de Blanc Mont et de l'énergie éolienne en général ;
- Approfondissement autour de ces thèmes, via une itération de la matière et des thèmes proposés entre les 2 événements, le second étant enrichi des sujets d'intérêt locaux remontés à l'occasion du premier ;
- Emergence et approfondissement de suggestions en matière de mesures d'accompagnement, en vue d'enrichir le projet et le rendre pleinement bénéfique à son territoire :
  - Les propositions d'Elicio plébiscitées par les participants : mise en place d'un chèque énergie et d'une bourse aux arbres ;
  - Les propositions complémentaires des participants : rénovation du toit de l'église, installation d'un compteur forain pour l'association des gobelins, installation de bornes de recharge pour véhicules électriques pour l'ensemble des habitants de Housset.

## Partie 3 : Les outils d'information

En parallèle des actions mises en place dans cette démarche de concertation volontaire, deux principaux types d'outils ont été développés pour permettre une large information de la population :

- **Les lettres d'information :** pour partager les actualités du projet et de la démarche de concertation, répondre aux questions recensées lors des événements, diffuser les résultats des différents moments d'échanges organisés, mais aussi convier les habitants à participer à ces temps forts.
- **Le site internet :** pour compiler à un seul endroit l'ensemble des informations relatives au projet et à sa démarche de concertation. Cette plateforme est également l'occasion pour les riverains de pouvoir s'inscrire aux événements et de télécharger les documents de la concertation (lettres d'information, comptes rendus et supports des rencontres, etc.).

### 3.1 Les lettres d'information

Afin de convier la population aux événements et assurer une information transparente et pédagogique, deux lettres d'information ont été distribuées à l'ensemble des habitants de la commune de Housset entre avril et juin/juillet 2024.

Mis en boîtes aux lettres, disponibles en Mairie ainsi que sur le site internet du projet, ces outils ont pris la forme d'un document de quatre pages, avec différents types de contenus. Par exemple : édito du développeur sur l'actualité du projet, invitation aux événements, réponse aux questions locales, etc.

- La **lettre d'information n°1** a été distribuée en avril 2024. Elle présentait le projet éolien d'Elicio ainsi que l'accompagnement par Demopolis Concertation pour le lancement de la démarche de concertation. Elle invitait les habitants aux forums d'information des 30 avril et 4 juin 2024.
- La **lettre d'information n°2** a été distribuée en juin/juillet 2024. Elle permettait à Elicio de remercier les participants aux Forums, de présenter un bilan de ces événements et de partager les prochaines étapes du projet (instruction, enquête publique, etc.).

*Nota Bene : à l'heure de la rédaction du présent bilan de la concertation (6 juin 2024), la 2<sup>ème</sup> lettre d'information est en cours de finalisation et sera distribuée sur la commune postérieurement au dépôt du dossier auprès des services instructeurs. Le cas échéant, le document pourra être transmis sur demande ou disponible sur le site internet du projet.*

La 1<sup>ère</sup> Lettre d'information est actuellement placée en annexe au présent bilan de la concertation.

## 3.2 Le site internet du projet

Le site internet du projet éolien de Blanc Mont est accessible à tous.

Le lien du site est : <https://www.projeteolien-blanc-mont.fr/>

Le site a été mis en ligne en avril 2024 et a offert à chacun l'accès aux fonctionnalités suivantes :

- Retrouver toutes les informations sur le projet et sur la démarche de consultation et d'information ;
- Télécharger l'ensemble des documents en lien avec le projet et la démarche (lettres d'information, supports et comptes rendus des rencontres, etc.) ;
- Partager des avis, suggestions, remarques (via un espace collaboratif) ;
- Contacter l'équipe Elicio et lui partager des questions.

Cette plateforme a été mise à jour régulièrement afin de permettre à chacun de suivre les avancées du projet et de la démarche de concertation en temps réel.

**élicio**  
Projet Eolien de Blanc Mont

La première lettre d'information est arrivée sur le territoire !

Pour lire la lettre

Partager

Depuis 2020, Elicio étudie un projet éolien sur la commune de Housset.  
A ce stade les études sont en cours de finalisation !  
Informez vous et prenez part aux événements de concertation organisés sur la commune !

Tout savoir sur le parc

Ne manquez pas les prochains événements de concertation !  
**Rendez-vous le 4 juin de 18h à 20h à la mairie de Housset**

En savoir plus

### 3.3 Synthèse des actions de communication

Les actions de communication réalisées afin d’informer et de consulter sur le projet éolien de Blanc Mont sont résumées dans le tableau ci-dessous :

<b>Date</b>	<b>Action de communication</b>	<b>Canal de diffusion</b>	<b>Cible</b>	<b>Résultats</b>
Avril à juillet 2024	Site internet	Diffusion de l’URL dans les lettres d’information, les mails et les comptes rendus	Housset et les communes limitrophes	Une information régulièrement mise à jour et disponible sans contraintes autour du projet
Avril 2024	Distribution de la lettre d’information n°1	Impression papier, distribuée toutes boîtes sur la commune, disponible en mairie et sur le site web	Habitants de Housset	100% des habitants ont eu accès à l’information
Juin / Juillet 2024	Distribution de la lettre d’information n°2	Impression papier, distribuée toutes boîtes sur la commune, disponible en mairie et sur le site web	Habitants de Housset	100% des habitants ont eu accès à l’information

A noter que les invitations aux événements ont également été relayées par l’association des Gobelins de Housset sur leurs outils numériques.

## Partie 4 : Conclusion

A la clôture du développement du projet éolien de Blanc Mont et en parallèle des échanges avec les élus de la commune de Housset, la démarche d'information et de concertation a permis de créer des espaces de dialogue sincères autour du projet et de mettre en place des temps d'information et de communication variés (événements ouverts à tous, communication papier et numérique...).

Avec l'information de tous les habitants et des échanges pédagogiques et constructifs auprès d'un panel représentatif d'acteurs locaux (élus, membres associatifs, agriculteurs et riverains), la démarche a pu atteindre ses objectifs d'information et de consultation du public dans un climat serein et positif.

Les participants aux rencontres ont posé de premières bases pour s'approprier le projet et cette énergie de façon plus générale (plus d'une cinquantaine de questions et avis recensés), et ont contribué à enrichir le projet via leurs suggestions en matière de retombées et mesures d'accompagnement.

A ce dernier titre, les propositions précédemment imaginées par Elicio ont pu trouver un écho très positif auprès des acteurs locaux (« chèque énergie », « bourse aux arbres ») tandis que de nouvelles propositions en lien avec le cadre de vie et l'énergie ont émergé (rénovation de l'église, installation de bornes électriques).

Toutes les réponses aux questions partagées par les acteurs locaux ont enfin pu trouver réponse, via les outils de communication proposés ou les échanges formels et informels avec les équipes d'Elicio et de Demopolis Concertation. Dans un exercice de transparence, ces questions-réponses ont été publiquement et visiblement notées sur des panneaux d'expression lors des événements, retranscrites dans des comptes rendus exhaustifs et mis à disposition du public.



## Partie 5 : Annexes

En annexe de ce document, vous trouverez par ordre chronologique, de avril à juin 2024 :

- La lettre d'information n°1 (avril 2024) ;
- Le compte-rendu et les supports du Forum d'information n°1 (avril 2024) ;
- Le compte-rendu et les supports du Forum d'information n°2 (juin 2024).

*(Nota Bene : la Lettre d'information n°2, à paraître en juin/juillet et actuellement en finalisation, sera disponible dès sa parution sur le site internet du projet, en complément aux annexes partagées ci-joint).*

# Projet éolien de Blanc Mont

Depuis 2020, Elicio, développeur éolien, étudie la possibilité d'implantation d'éoliennes sur la commune de Housset. Dans le cadre du développement de ce projet, nous avons à cœur de vous intégrer dans son processus. Nous lançons donc une **démarche de concertation** à laquelle vous êtes invités à participer.

A cet effet, nous organisons **deux forums participatifs en avril et en juin**. Ils seront l'occasion de vous informer sur le projet et de consulter les résultats des études menées ces dernières années, mais aussi d'échanger avec le développeur et faire remonter vos avis, doutes et interrogations sur ce projet.

Dans l'attente de nos prochains échanges et en restant à votre disposition,

**Adrien Arnaud**

Responsable développement Nord & Est



## Sommaire

**P.2**

**La présentation du projet** : son calendrier, la zone d'implantation à l'étude et ses chiffres clés.

**P.3**

**Le contenu et les dates de la démarche de concertation.**

**P.4**

**La présentation du site internet participatif.**

## Forum participatif n°1

Mardi 30 avril



de 18h à 20h



Mairie de Housset



## Forum participatif n°2

Mardi 4 juin

de 18h à 20h

Mairie de Housset

C'est un format portes ouvertes, venez et repartez quand vous le souhaitez !



Retrouvez l'ensemble des étapes du projet et de la concertation sur le site du projet éolien de Blanc Mont  
[www.projeteolien-blanc-mont.fr](http://www.projeteolien-blanc-mont.fr)



# Projet éolien de Blanc Mont

Le projet éolien d'Elicio prévoit 5 éoliennes au nord-est du bourg de Housset. A ce stade les études sont en cours de finalisation, découvrez les chiffres clés du projet !



**5** éoliennes



**180 m** en bout de pale

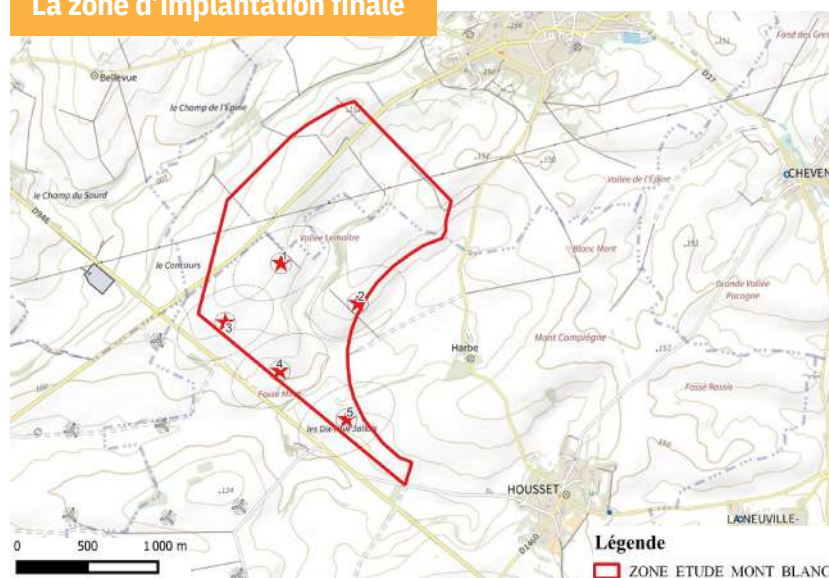


Entre **825 m** (minimum) et **1,3 km** des habitations



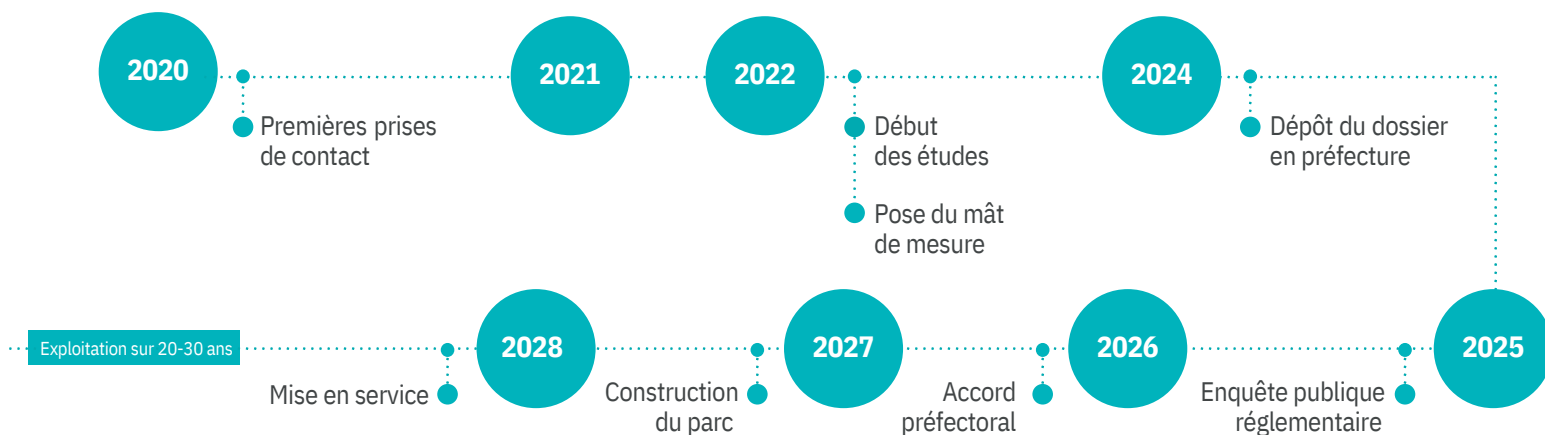
Entre **3,6 MW** et **5,9 MW** de puissance unitaire

## La zone d'implantation finale



Après un an et demi d'études, l'implantation proposée par Elicio est la suivante. La réglementation exige que les éoliennes les plus proches soient à 500 mètres au minimum des habitations. Ici, l'éolienne la plus proche du hameau de Harbe se trouve à plus de 825 mètres, et à plus de 1,3 kilomètre des premières maisons du bourg de Housset.

## Le calendrier du projet





# La démarche de concertation

Les deux forums participatifs sont organisés pour vous rencontrer et échanger sur le projet, nous vous y attendons nombreux !

## Forum participatif n°1

Mardi 30 avril



de 18h à 20h



Mairie de Housset



## Forum participatif n°2

Mardi 4 juin

de 18h à 20h

Mairie de Housset

C'est un format portes ouvertes, venez et repartez quand vous le souhaitez !

## Le programme

### Découvrez !

Le projet en détails et les résultats des études : acoustique, de vent, paysagère et écologique.

### Participez !

Vos avis, questions, remarques et interrogations sont les bienvenues !

### Rencontrez !

Les développeurs seront présents pour échanger sur le projet, l'éolien et la transition énergétique de manière générale.



Inscrivez-vous aux événements sur le site du projet [www.projeteolien-blanc-mont.fr](http://www.projeteolien-blanc-mont.fr)

# Découvrez la plateforme d'information et de participation du projet

## 1. Accéder au site en 2 étapes

Ouvrez votre navigateur internet et entrez l'adresse :  
**www.projeteolien-blanc-mont.fr**

Cliquez sur « **Connexion** », remplissez les champs identifiants et mot de passe puis validez votre compte.

## 2. Découvrez le projet

Les chiffres clés et le calendrier sur la page  
**Le projet**

Les actualités sont à retrouver dans la page  
**Les actualités**

Sur la **Page d'accueil**, retrouvez la présentation du développeur : Elicio

## 3. Suivre la démarche de concertation

Les dates des forums participatifs

Le lien d'inscription

## 4. Contribuez et débatttez sur la page **Fil de discussion**

Posez vos questions

Contactez le développeur

Débattez dans le fil de discussion



**Ne manquez l'occasion de participer au projet !**  
**www.projeteolien-blanc-mont.fr**

## Contacts

Adrien Arnaud  
Responsable Développement Nord & Est  
adrien.arnaud@elicio-france.fr  
06 16 93 52 88

Valentine Sabatié-Garat  
Consultante Demopolis Concertation  
valentine.sabatie-garat@demopolis-concertation.fr  
06 49 33 43 92





## Projet éolien de Blanc Mont

### Forum n°1 – Compte-rendu

Mairie de Housset, Housset, mardi 29 avril 2024

## Sommaire

<b>Sommaire</b> .....	2
<b>1. Préambule</b> .....	3
<b>2. Les participants</b> .....	4
<b>3. Synthèse des éléments présentés et des échanges</b> .....	5
<b>4. Les prochaines étapes</b> .....	19
<b>5. Contacts</b> .....	20

## 1. Préambule

### **Le contexte**

En 2020, Elicio a commencé à étudier les possibilités de développement d'un parc éolien sur la commune de Housset.

Tout d'abord, le contact a été pris avec les élus et les propriétaires fonciers afin d'évaluer la faisabilité d'un projet.

En 2022, l'ensemble des études a été lancé (écologique, de vents, acoustique et environnementale). Elles ont été réalisées par des bureaux d'études indépendants et se sont notamment matérialisées sur le territoire par la pose du mât de mesure.

Elicio souhaitant que ce projet de Blanc Mont soit connu de tous les habitants de la commune de Housset, leurs équipes ont ouvert une démarche d'information et de consultation jusqu'au dépôt du dossier aux services de la préfecture en juin 2024.

Leur ambition est à la fois d'informer sur ce projet mais également d'être à l'écoute des avis, remarques et questions émanant des acteurs locaux.

Pour mener à bien cette démarche, Elicio s'est appuyé sur l'expertise de Demopolis Concertation, agence de concertation et communication publique. Ainsi, sont organisés pour les habitants de Housset, d'avril à juin 2024 :

- Deux forums d'information ;
- La distribution de deux lettres d'information ;
- La création d'un site internet participatif.

C'est dans ce cadre que s'est tenu ce premier forum d'information, dont vous faites ici la lecture du compte-rendu.

### **Les objectifs du forum**

Le forum du 29 avril 2024 s'est tenu à la mairie de Housset de 18h à 20h, il avait pour objectifs :

- 1) Présenter le développeur Elicio,
- 2) Faire découvrir aux participants les étapes du projet de Blanc Mont et de la démarche de concertation,
- 3) Présenter les résultats des études,
- 4) Informer les participants sur l'éolien,
- 5) Permettre aux habitants d'échanger avec le chef de projet,
- 6) Recueillir et répondre aux questions et aux avis des habitants.



## 2. Les participants

**Le forum d'information n°1 a rassemblé 8 personnes, dont 1 élu de la commune de Housset et 2 représentants de l'association des Gobelins.**

Les équipes d'Elicio et de Demopolis Concertation étaient présentes pour répondre aux questions des participants :

### **Elicio**

- Monsieur Adrien Arnaud, Responsable Développement Nord & Est
- Madame Léa Housse, Assistante chef de projets

### **Demopolis concertation :**

- Madame Lorette Haffner, Associée et Cheffe de projet concertation
- Madame Valentine SABATIE-GARAT, Consultante concertation

### 3. Synthèse des éléments présentés et des échanges

Ce forum s'est tenu sous un format portes ouvertes. Les habitants étaient invités à visiter librement la salle où étaient exposés les kakémonos d'informations sur Elicio, le développement éolien et le projet de Blanc Mont.

Les équipes d'ELICIO ainsi que celles de Demopolis Concertation se tenaient à disposition pour recueillir l'ensemble des questions, y répondre, recueillir les remarques et suggestions, etc. Afin de rendre compte de ces échanges, ceux-ci ont été inscrits sur des panneaux de réaction (« Métaplan ») directement en séance et visibles de tous.

#### 3.1 Les éléments présentés

Vous pouvez retrouver les supports partagés lors du forum [sur le site internet du projet](#), mais aussi à la suite de ce paragraphe, avec notamment :

- La présentation du développeur Elicio ;
- Les chiffres clés, calendrier et la zone d'implantation finale du projet de Blanc Mont ;
- La démarche de concertation ;
- Les informations concernant le développement éolien en France ;
- Les résultats des études.



## Elicio, producteur d'électricité renouvelable et locale

### Qui est le porteur du projet Elicio ?

Elicio est un acteur pionnier en matière de développement durable. Fondé en 2014 en Belgique, nous regroupons aujourd'hui **80 experts** et sommes présents dans **5 pays européens** : la Belgique, la France, l'Espagne, la Serbie et l'Ecosse.

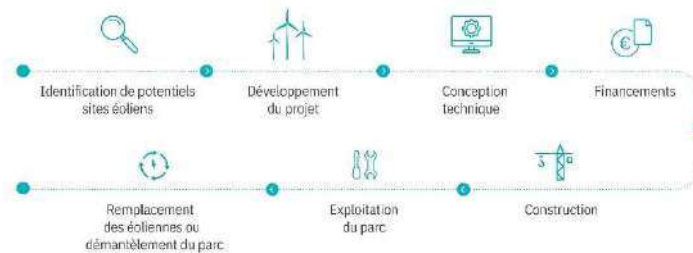
Nos parcs éoliens terrestres et en mer actuels génèrent une production totale de **1 750 000 MWh / an**

Nous alimentons l'équivalent de **500 000 ménages / an**



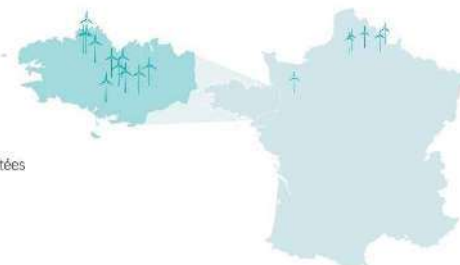
### Quelles étapes du projet maîtrise Elicio ?

Nous maîtrisons l'ensemble des étapes du projet de la conception à l'exploitation.



### Où se situent les parcs éoliens d'Elicio en France métropolitaine ?

- 96 éoliennes
- 18 parcs éoliens
- 203 MW
- 130 500 ménages / an
- 223 808 tonnes CO2/ an évitées



Pour en savoir plus sur Elicio et ses projets [www.elicio.be/fr](http://www.elicio.be/fr)



## Le projet éolien de Blanc Mont

Le projet à l'étude, sur la commune de Housset prévoit l'implantation de 5 éoliennes au nord-est du bourg. Il est pensé en continuité du parc éolien existant des Ronchières. A ce stade du projet, les études sont en cours de finalisation ! Vous pouvez en découvrir les résultats sur les panneaux suivants.

### Les chiffres clés



5 éoliennes



180 m en bout de pale



Entre 825 m et 1,3 km des habitations



Entre 3,6 MW et 5,9 MW de puissance unitaire



Environ 12 900 ménages alimentés, soit 38 750 personnes\*



33 630 tonnes de CO2 évitées par an comparé à une centrale au gaz



2 postes de livraison

\*Source : ADEME HIE 2023.

### La zone d'implantation finale

Après un an et demi d'études, l'implantation proposée par Elicio est la suivante. La réglementation exige que les éoliennes les plus proches soient à 500 mètres au minimum des habitations. Ici, l'éolienne la plus proche du hameau de Harbe se trouve à plus de 825 mètres, et à plus de 1,3 kilomètre des premières maisons du bourg de Housset.



### Le calendrier du projet



Ne manquez pas les étapes de la démarche de concertation !  
[www.projeteolien-blanc-mont.fr](http://www.projeteolien-blanc-mont.fr)



## En quoi consiste la démarche de concertation autour du projet ?

### Le programme de la concertation

Afin de vous informer, répondre à vos questions et recueillir vos avis, deux événements de concertation ou d'information par mois seront organisés d'ici le dépôt du dossier en instruction.

- 

Dans le cadre de cette démarche transparente, les deux **forums participatifs** ont pour ambition de vous présenter en détails le projet et les résultats des études menées.
- 

Pour permettre à tous de s'investir dans la démarche de concertation, deux **lettres d'information** sont également distribuées sur le territoire.
- 

Le **site internet participatif** permet à chacun de s'exprimer, poser ses questions et retrouver l'ensemble des documents présentés lors des forums.



### Découvrez la plateforme d'information et de participation du projet

Vous souhaitez proposer vos idées, suivre les actualités et vous inscrire aux événements de participation ? Accédez à la plateforme dédiée !

Retrouvez sur la page **La concertation** :

Les dates des forums participatifs

Le lien d'inscription

Contribuez et débattiez sur la page **Fil de discussion** !



Ne manquez pas les étapes de la démarche de concertation !  
[www.projeteolien-blanc-mont.fr](http://www.projeteolien-blanc-mont.fr)





## Quels sont les résultats des études ?

Les résultats présentés sont ceux des études acoustique, écologique, paysagère et de vents. Ces études sont confiées à des bureaux d'études indépendants dont l'expertise est reconnue.

Elles visent à analyser les différentes variantes d'implantation, à apprécier toutes les conséquences d'un projet, aussi bien positives que négatives, afin d'en éviter, réduire ou compenser (mesures ERC) les impacts.

### L'étude acoustique

1. **Pose de sonomètres** (micros) pour mesurer le bruit résiduel : 5 points de mesure acoustiques ont été définis : 2 à Housset, 2 à Sains-Richaumont et un à Le Herie-la-Vieville.
2. **Modélisation de l'impact acoustique du parc** (bruit ambiant futur).
3. **Optimisation du projet éolien** pour la demande d'autorisation environnementale (proposition de plan de brédage : pour les périodes en soirée et nocturne, selon certaines vitesses et orientations de vent).
4. Campagne de mesures acoustiques pour **vérifier le respect de la réglementation** après la mise en service du parc éolien.

### L'étude paysagère

Elle permet d'**appréhender l'ensemble des composantes paysagères et patrimoniales** afin de rendre l'implantation des éoliennes la plus harmonieuse possible. A Housset, l'enjeu majeur a été de penser l'implantation de ce parc en cohérence avec le parc existant des Ronchères.

Sur les recommandations du bureau d'études paysagiste, il a été choisi de conserver la **même géométrie de parc**, ici un quadrillage, et de grouper les éoliennes des deux parcs pour créer un **effet d'unification visuelle**.

#### Recensement des enjeux patrimoniaux à proximité des éoliennes du projet



#### Localisation des points de vue de photomontages



### Les photomontages

Etape clé d'un développement éolien, les photomontages permettent d'avoir une **image réaliste de l'insertion des éoliennes dans le paysage**.

Le relief de Housset et ses environs permet de réduire l'impact visuel des éoliennes. Le futur parc reste dans un paysage de grandes cultures : certains points de vue dégagés sur les éoliennes existent.

Consultez les photomontages dans le livret dédié !



Retrouvez l'ensemble de ces supports sur le site internet du projet !  
**www.projeteolien-blanc-mont.fr**



## Quels sont les résultats des études ?

### L'étude écologique

#### Les objectifs

- **Etudier la zone d'implantation** et les potentielles contraintes environnementales
- **Identifier**, sur au moins un cycle biologique complet, la biodiversité présente sur le site : l'avifaune (les oiseaux), les chiroptères (les chauves-souris), mais également les reptiles et amphibiens et toute espèce vivante pouvant être présente sur site
- **Analyser les impacts** potentiels du projet éolien sur la flore environnante

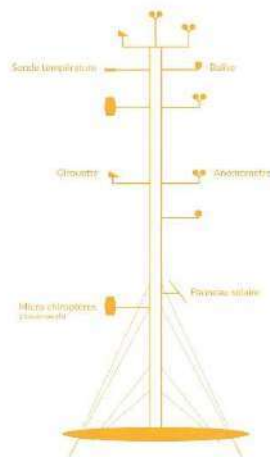
#### La méthodologie

1. **Etudes bibliographiques** du contexte environnemental local.
2. **Réalisation de l'état initial de la zone** : sorties écologiques sur site par des experts et définition des impacts
3. **Préconisations d'actions et de mesures** dans le cadre de la démarche ERC
4. **Contrôles réguliers** une fois le parc en service

### Les enjeux environnementaux

Les études environnementales ont permis d'attester que :

- Le projet est **en dehors des couloirs de migration principaux** à l'échelle nationale et à l'échelle régionale.
- Si les **enjeux floristiques sont faibles** dans ce paysage de cultures, intensives, le **réseau de haies lâche mérite d'être conservé**.
- L'**activité des chauves-souris** est globalement **modérée**.
- **Aucun** amphibien ou reptile n'a été **observé**.



### L'étude des vents

#### Les objectifs

- **Mesurer l'orientation et la vitesse des vents**, via les anémomètres et les girouettes
- **Analyser le gisement en vent** pour un projet éolien
- **Vérifier** si l'installation du parc est pertinente à l'emplacement identifié
- **Estimer la production d'électricité** attendue et le modèle d'éolienne adapté au site
- **Mesurer l'activité des chauves-souris** : grâce à des micros positionnés sur le mât

#### La méthodologie

Le mât effectue des mesures depuis mai 2022 et permet d'établir une :

- **Estimation** de la pression atmosphérique moyenne
- **Mesure** des variations de température
- **Étude** du sens et de la régularité du vent
- **Collecte** d'informations sur les chiroptères

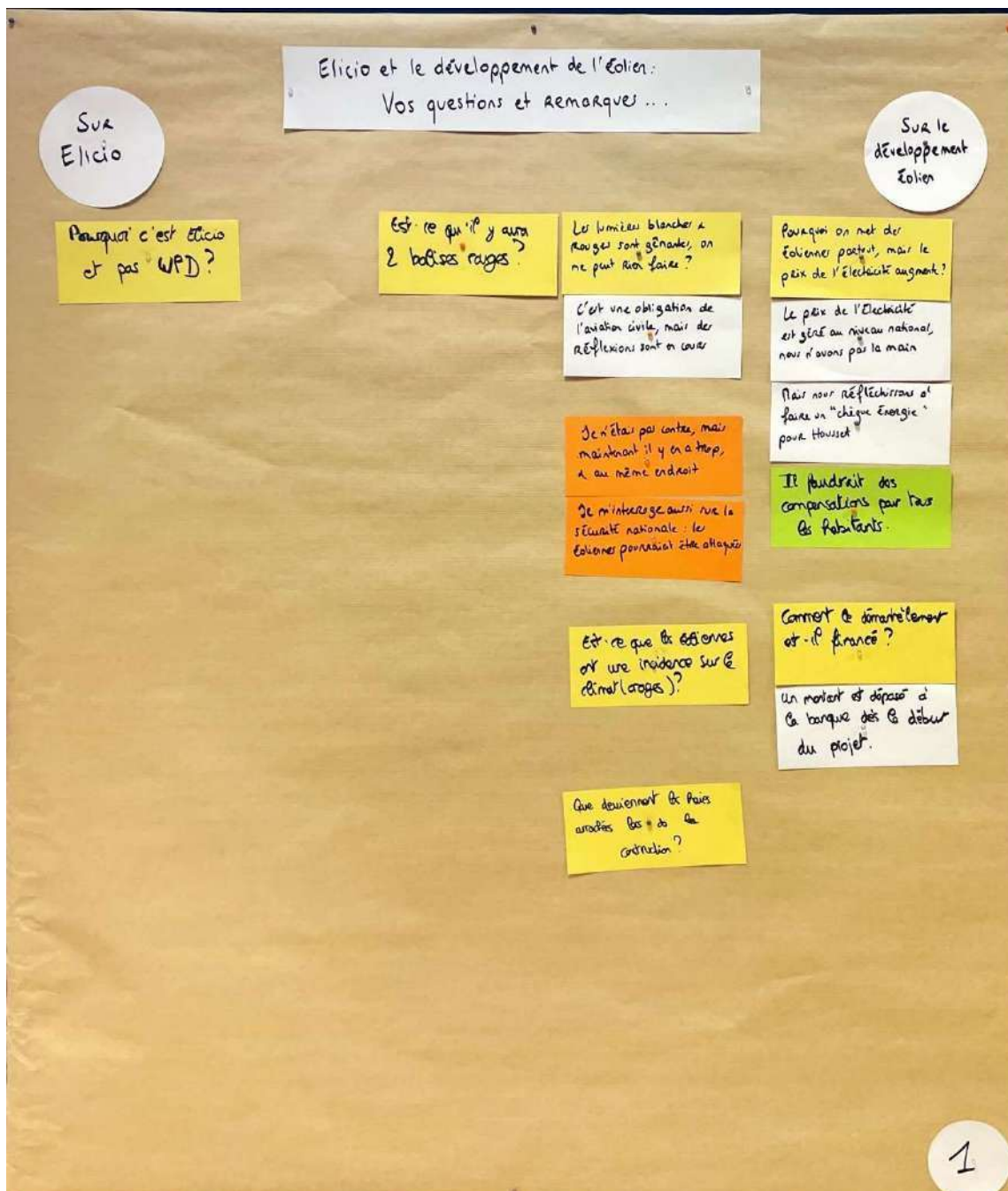


Retrouvez l'ensemble de ces supports sur le site internet du projet !  
[www.projeteolien-blanc-mont.fr](http://www.projeteolien-blanc-mont.fr)



### 3.2 Vos questions et remarques sur le projet

Pendant toute la durée du forum, les participants ont été invités à faire part de leurs questions et remarques sur les différents sujets exposés. **Retrouvez à la suite des métoplans ci-dessous, la retranscription des échanges.**



Vos questions sur le projet et les études

Le projet éolien

Qui est les propriétaires et combien il y en a-t-il ?

Il y en a 3 différents.

Cette information relative de contrats d'ordre public ne peut être donnée.

Le projet est pensé pour répartir les redevances financières chez les propriétaires.

À quelle distance est l'éolienne la plus proche ?

À 825 m.

Est-ce le plan définitif ?

C'est le plan qui sera déposé en préfecture.

Le projet est-il finalisé ?  
Va-t-il se faire ?

Le projet va être déposé en préfecture cela ne signifie pas qu'il va se faire.

Le projet va-t-il se faire si la mairie est contre ?

L'avis de la municipalité est consulté. Il compte dans la décision du préfet.

Quelles sont les redevances locales ?

Il y en a de plusieurs autres :  
- locales  
- compensatoires  
- d'accompagnement

Grâce au projet éolien il faudrait rénover l'église.

Il faudrait aussi planter des arbres et des haies.

Nous pourrions discuter sur les prochaines années pour définir les mesures à réaliser.

Les études

Peut-on avoir accès au résultat des études, notamment acoustiques ?

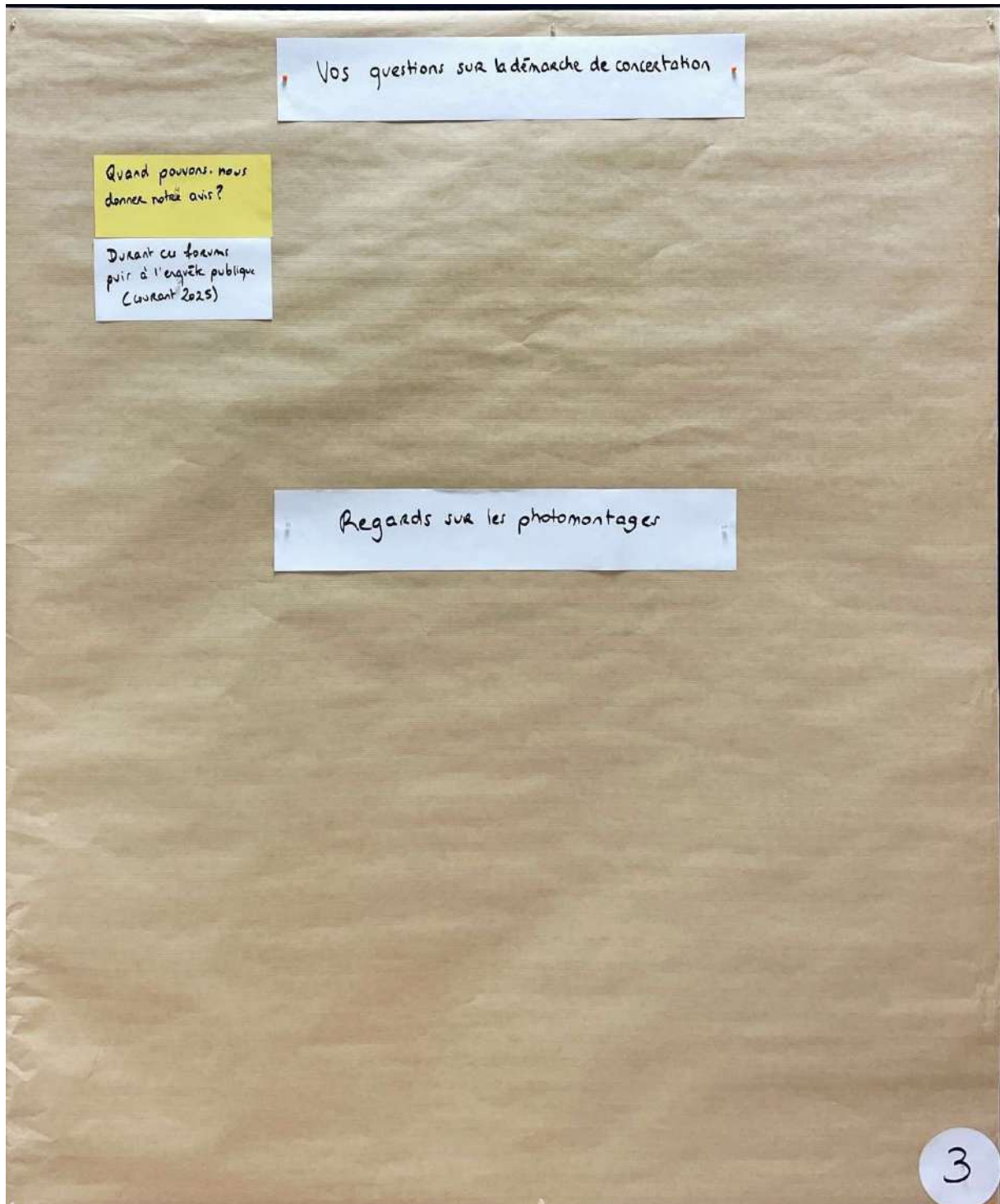
Tant que les études sont en cours non, mais un dossier sera mis en mairie au dépôt.

Vous aurez également accès à ce dossier durant l'enquête publique.

Je souhaiterais avoir une étude sur la pollution aux terres rares sous les éoliennes.

Je souhaiterais avoir accès à une étude sur les ondes magnétiques.

+ infrasons



- **Elicio et le développement de l'éolien**

**Question d'un participant :** « Pourquoi est-ce Elicio qui développe ce projet et non WPD, le développeur du parc des Ronchères ? »

**Réponse du développeur :** Elicio a déjà développé des projets éoliens avec succès sur des communes proches de Housset. Fort de ce bon contact avec le territoire, nous sommes entrés en contact avec les propriétaires et élus de Housset pour poursuivre cette dynamique. WPD n'a pas le monopole du développement éolien dans la région et nous travaillons en bonne intelligence, c'est pourquoi notre parc s'inscrit visuellement en continuité avec celui des Ronchères.

**Question d'un participant :** « Pourquoi le prix de l'électricité augmente alors qu'il y a de plus en plus d'éoliennes ? »

**Réponse du développeur :** Les prix de l'électricité sont encadrés par la loi. Ils sont donc gérés au niveau national, ce sont des réglementations sur lesquelles nous n'avons pas la main. Néanmoins, nous réfléchissons à mettre en place des compensations pour les habitants de Housset.

**Remarque d'un participant :** « Il faudrait des compensations pour tous les habitants. »

**Question d'un participant :** « Les lumières blanches et rouges sont gênantes, on ne peut rien faire ? »

**Réponse du développeur :** Ces lumières sont installées de façon obligatoire, en lien avec l'aviation civile et militaire. Néanmoins des réflexions sont en cours entre l'aviation civile et militaire et la profession éolienne, qui pourraient aboutir à la mise en place de lumières dirigées vers le ciel (où volent les avions) et donc non visibles pour les riverains.

**Question d'un participant :** « Est-ce que les éoliennes ont une incidence sur le climat et particulièrement les orages ? »

**Réponse du développeur :** Non, les éoliennes n'ont pas d'incidence « directe » sur le climat, mais elles participent bien à lutter contre le réchauffement climatique en sortant progressivement des énergies fossiles, très émettrices de gaz à effet de serre. Il existe des rumeurs affirmant que les orages contournent les éoliennes mais aucune étude scientifique ne corrobore ces informations.

**Question d'un participant :** « Que deviennent les haies arrachées lors de la construction ? »

**Réponse du développeur :** lorsque l'on doit procéder à la destruction d'un linéaire de haies, c'est réglementé. Nous devons être autorisés à le faire, après analyses des

enjeux écologiques et devons aussi nous engager à replanter, a minima le double du linéaire.

**Question d'un participant :** « *Comment le démantèlement est-il financé ?* »

**Réponse du développeur :** Le démantèlement d'un parc éolien est à la charge du propriétaire du parc, ici Elicio. Lors de sa construction, la loi oblige l'exploitant à provisionner le montant du futur démantèlement. Cette provision est consignée à la Caisse des dépôts, au moment de la construction du parc. Le démantèlement n'est absolument pas à la charge de la commune ou des propriétaires du terrain.

**Remarque d'un participant :** « *Je n'étais pas contre les éoliennes mais je trouve qu'il y en a désormais trop.* »

**Remarque d'un participant :** « *Je m'interroge sur la sécurité nationale, les éoliennes pourraient être attaquées, comme les centrales et barrages en Ukraine...* »

- **Le projet éolien de Blanc Mont**

**Question d'un participant :** « *Est-ce qu'il y aura deux balises rouges sur les éoliennes ?* »

**Réponse du développeur :** Pour ce projet le modèle d'éoliennes n'est pas encore choisi et le nombre de balises varie en fonction de ce modèle. Certaines Enercon, comme du côté de Berlancourt, possède deux balises rouges du fait de la forme de leur nacelle. Toutefois, pour les autres, en règle générale, il y a une balise, blanche le jour et rouge la nuit.

**Question d'un participant :** « *Qui sont les propriétaires de terrains concernés et combien y en a-t-il ?* »

**Réponse du développeur :** Il y a cinq propriétaires différents afin que les retombées financières soient réparties. Leurs noms est une information qui relève de contrats d'ordre privé et qui ne peut être communiquée.

**Question d'un participant :** « *A quelle distance est l'éolienne la plus proche des habitations ?* »

**Réponse du développeur :** La plus proche se situe à 825 mètres, sachant que la loi impose une distance minimum de 500 mètres entre les éoliennes et les habitations.

**Question d'un participant :** « *L'implantation présentée est-elle définitive ?* »

**Réponse du développeur :** Cette zone est dite « zone d'implantation finale » : elle est pensée en fonction des résultats d'études, et c'est bien celle qui sera présentée dans le dossier déposé en instruction aux services de la préfecture. En fonction de la décision des services de la préfecture, elle pourrait néanmoins être amenée à être modifiée, toujours dans le respect des études réalisées.

**Question d'un participant :** « *Le projet va-t-il se faire ?* »

**Réponse du développeur :** Le projet présenté au forum sera déposé aux services de la préfecture. Après son analyse et l'enquête publique, le préfet actera de sa réalisation effective ou non. En l'état, le projet poursuit donc son cours mais rien n'est acquis à 100% : cela reste un « projet ».

**Question d'un participant :** « *Le projet va-t-il se faire si la municipalité est contre ?* »

**Réponse du développeur :** L'avis de la mairie est consultatif, il est pris en compte par le préfet dans sa décision mais ne constitue pas un veto.

**Question d'un participant :** « *Quelles sont les retombées locales ?* »

**Réponse du développeur :** Il en existe de plusieurs sortes :

- Fiscales, ces retombées sont réparties entre les différentes collectivités territoriales,
- D'accompagnement : ce sont des mesures en lien avec l'amélioration du cadre de vie ou la préservation de la biodiversité sur le territoire. Il peut s'agir par exemple de la restauration écologique d'un milieu naturel ou d'aménagements paysagers.

**Remarque d'un participant :** « *Grâce au projet éolien, il faudrait rénover l'église. Il faudrait également planter des arbres et des haies.* »

**Réponse du développeur :** Merci pour vos idées, nous pourrions discuter et définir ensemble les mesures à réaliser sur la commune de Housset dans les années à venir.

## • Les études

**Question d'un participant :** « *Peut-on avoir accès aux résultats des études, notamment acoustiques ?* »

**Réponse du développeur :** Tant que les études sont en cours c'est impossible, mais un dossier sera mis en mairie au moment du dépôt du projet et vous aurez également accès à ce dossier durant l'enquête publique.

**Remarque d'un participant :** « Je souhaiterais avoir accès à une étude sur la pollution des terres rares sous les éoliennes, sur les ondes magnétiques et les infrasons. »

**Réponse du développeur :** La réglementation actuelle relative aux installations éoliennes n'impose pas la réalisation de telles études, nous ne pouvons donc pas les fournir pour ce projet spécifique. Néanmoins quelques études de niveau national existent, voici quelques informations et sources bibliographiques :

Concernant les infrasons, vous pouvez consulter cette étude réalisée par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES) sur les effets sanitaires des infrasons générés par les parcs éoliens : « Evaluation des effets sanitaires des basses fréquences sonores et infrasons dus aux parcs éoliens », mars 2018, disponible ici : <https://www.anses.fr/fr/system/files/AP2013SA0115Ra.pdf>.

Concernant les terres rares, les éoliennes contenant des aimants permanents, et donc potentiellement des terres rares, sont très largement minoritaires dans le parc éolien installé en France : 6,2 % en France au 31 décembre 2019. La consommation de terres rares dans ce secteur réside essentiellement dans l'utilisation d'aimants permanents pour l'éolien en mer et qui représentent moins de 0,001 % du poids de l'éolienne. Vous pouvez retrouver ces informations dans l'étude « Terres rares, énergies renouvelables et stockage d'énergie » de l'ADEME disponible sur ce lien : <https://librairie.ademe.fr/energies-renouvelables-reseaux-et-stockage/492-terres-rares-energies-renouvelables-et-stockage-d-energies.html>.

Enfin, concernant les ondes magnétiques, sachez que le fonctionnement de nos téléphones mobiles n'est pas impacté par les éoliennes. De même, la réception télévisée est possible par le biais de la propagation dans l'air d'ondes électromagnétiques qui peuvent être perturbées par des obstacles. Une étude des faisceaux hertziens est réalisée dans le cadre de la phase de développement d'un projet éolien afin d'éviter les impacts de réception. L'implantation des éoliennes est réalisée de telle sorte à ne pas perturber la réception locale du signal. L'impact éventuel de ces ondes est également traité dans le rapport de l'ANSES cité précédemment.

- **La démarche de concertation**

**Question d'un participant :** « Quand pouvons-nous donner notre avis ? »

**Réponse du développeur :** En ce stade de développement, vous pouvez donner votre avis durant les deux forums organisés en avril et juin 2024, mais également en nous partageant vos idées via le site internet du projet et les contacts fournis.

Durant l’instruction, votre avis sera demandé à l’occasion de l’enquête publique, que nous imaginons avoir lieu courant / fin 2025.

#### **4. Les prochaines étapes**

Pour approfondir l’information partagée au regard des attentes locales, mais également poursuivre les échanges et recueil d’idées en vue d’enrichir le projet, un deuxième forum est organisé à la mairie de Housset le mardi 4 juin 2024 de 18h à 20h. A la suite de ces deux forums, une deuxième lettre d’information sera distribuée à tous les habitants, retraçant la démarche et ses apports au projet.

Les équipes d’Elicio et Demopolis Concertation vous remercient à nouveau pour votre participation et restent à votre disposition tout au long de la démarche.



## 5. Contacts

### **Elicio :**

**Adrien ARNAUD**

Responsable développement Nord & Est

01 85 56 06 90

06 16 93 52 88

[adrien.arnaud@elicio-france.fr](mailto:adrien.arnaud@elicio-france.fr)

### **Demopolis Concertation :**

**Lorette HAFFNER**, Associée et cheffe de projet concertation

07 72 27 98 08

[lorette.haffner@demopolis-concertation.fr](mailto:lorette.haffner@demopolis-concertation.fr)

**Valentine SABATIE-GARAT**, Consultante concertation

06 49 33 43 92

[valentine.sabatie-garat@demopolis-concertation.fr](mailto:valentine.sabatie-garat@demopolis-concertation.fr)



## Projet éolien de Blanc Mont

### Forum n°2 – Compte-rendu

Mairie de Housset, Housset, mardi 4 juin 2024

## Sommaire

<b>Sommaire</b> .....	2
<b>1. Préambule</b> .....	3
<b>2. Les participants</b> .....	4
<b>3. Synthèse des éléments présentés et des échanges</b> .....	5
<b>4. Les prochaines étapes</b> .....	24
<b>5. Contacts</b> .....	24

## 1. Préambule

### **Le contexte**

En 2020, Elicio a commencé à étudier les possibilités de développement d'un parc éolien sur la commune de Housset.

Tout d'abord, le contact a été pris avec les élus et les propriétaires fonciers afin d'évaluer la faisabilité d'un projet.

En 2022, l'ensemble des études a été lancé (écologique, de vents, acoustique et environnementale). Elles ont été réalisées par des bureaux d'études indépendants et se sont notamment matérialisées sur le territoire par la pose du mât de mesure.

Elicio souhaitant que ce projet de Blanc Mont soit connu de tous les habitants de la commune de Housset, leurs équipes ont ouvert une démarche d'information et de consultation jusqu'au dépôt du dossier aux services de la préfecture en juin 2024.

Leur ambition est à la fois d'informer sur ce projet mais également d'être à l'écoute des avis, remarques et questions émanant des acteurs locaux.

Pour mener à bien cette démarche, Elicio s'est appuyé sur l'expertise de Demopolis Concertation, agence de concertation et communication publique. Ainsi, ont été organisés pour les habitants de Housset, d'avril à juin 2024 :

- Deux forums d'information ;
- La distribution de deux lettres d'information ;
- La création d'un site internet participatif.

C'est dans ce cadre que s'est tenu ce deuxième forum d'information, dont vous faites ici la lecture du compte-rendu.

### **Les objectifs du forum**

Le forum du 4 juin 2024 s'est tenu à la mairie de Housset de 18h à 20h, et avait pour objectifs :

- 1) Présenter le développeur Elicio,
- 2) Rappeler ou faire découvrir aux participants les étapes du projet de Blanc Mont et de la démarche de concertation,
- 3) Approfondir leur compréhension du projet (notamment ses bénéfices en local) et de l'éolien, en complément des sujets d'intérêt recensés à l'occasion du Forum n°1,
- 4) Répondre à toutes leurs questions sur le projet et l'éolien,
- 5) Recenser leurs suggestions en matière de mesures d'accompagnement.

## 2. Les participants

**Le forum d'information n°1 a rassemblé 5 personnes dont 1 représentant de l'association des Gobelins.**

Les équipes d'Elicio et de Demopolis Concertation étaient présentes pour répondre aux questions des participants :

### **Elicio**

- Monsieur Adrien Arnaud, Responsable Développement Nord & Est
- Madame Léa Housse, Assistante chef de projets

### **Demopolis concertation :**

- Madame Lorette Haffner, Associée et Cheffe de projet concertation
- Madame Valentine SABATIE-GARAT, Consultante concertation

### 3. Synthèse des éléments présentés et des échanges

Ce forum s'est tenu sous un format portes ouvertes. Les habitants étaient invités à visiter librement la salle où étaient exposés les kakémonos d'informations sur Elicio, le développement éolien et le projet de Blanc Mont (l'exposition réalisée pour le premier forum était à nouveau disponible, agrémentée de nouveaux panneaux en lien avec les sujets d'intérêt recensés précédemment).

Les équipes d'ELICIO ainsi que celles de Demopolis Concertation se tenaient à disposition pour recueillir l'ensemble des questions, y répondre, recueillir les remarques et suggestions, etc. Afin de rendre compte de ces échanges, ceux-ci ont été inscrits sur des panneaux de réaction (« Métaplan ») directement en séance et visibles de tous.

#### 3.1 Les éléments présentés

Vous pouvez retrouver les supports partagés lors du forum [sur le site internet du projet](#), mais aussi à la suite de ce paragraphe, avec notamment :

- La présentation du développeur Elicio ;
- Les chiffres clés, calendrier et la zone d'implantation finale du projet de Blanc Mont ;
- La démarche de concertation ;
- Les informations concernant le développement éolien en France ;
- Les résultats des études ;
- Les retombées pour le territoire ;
- Les réponses aux questions issues du premier forum.



## Elicio, producteur d'électricité renouvelable et locale

### Qui est le porteur du projet Elicio ?

Elicio est un acteur pionnier en matière de développement durable. Fondé en 2014 en Belgique, nous regroupons aujourd'hui **80 experts** et sommes présents dans **5 pays européens** : la Belgique, la France, l'Espagne, la Serbie et l'Ecosse.

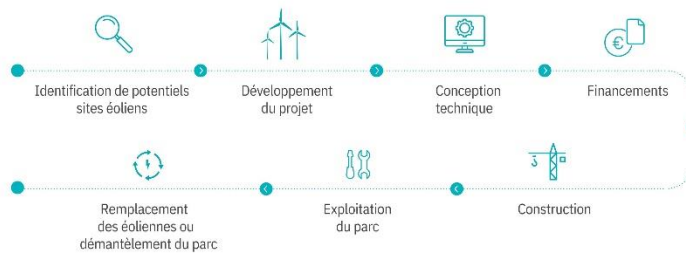
Nos parcs éoliens terrestres et en mer actuels génèrent une production totale de **1 750 000 MWh / an**

Nous alimentons l'équivalent de **500 000 ménages / an**



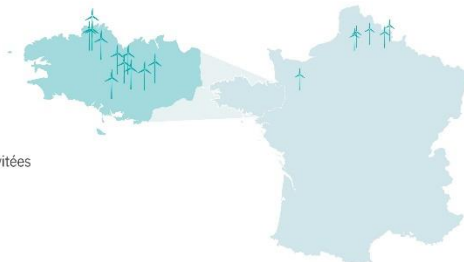
### Quelles étapes du projet maîtrise Elicio ?

Nous maîtrisons l'ensemble des étapes du projet de la conception à l'exploitation.



### Où se situent les parcs éoliens d'Elicio en France métropolitaine ?

-  96 éoliennes
-  18 parcs éoliens
-  203 MW
-  130 500 ménages / an
-  223 808 tonnes CO2/ an évitées



 Pour en savoir plus sur Elicio et ses projets [www.elicio.be/fr](http://www.elicio.be/fr)



## Le projet éolien de Blanc Mont

Le projet à l'étude, sur la commune de Housset prévoit l'implantation de 5 éoliennes au nord-est du bourg. Il est pensé en continuité du parc éolien existant des Ronchières. A ce stade du projet, les études sont en cours de finalisation ! Vous pouvez en découvrir les résultats sur les panneaux suivants.

### Les chiffres clés



5 éoliennes



180 m en bout de pale



Entre 825 m et 1,3 km des habitations



Entre 3,6 MW et 5,9 MW de puissance unitaire



Environ 12 900 ménages alimentés, soit 38 750 personnes\*



33 630 tonnes de CO2 évitées par an comparé à une centrale au gaz

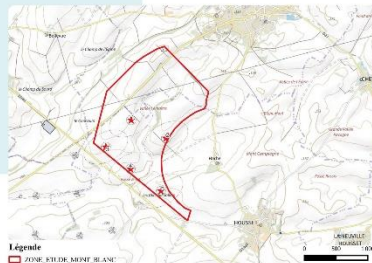


2 postes de livraison

\*Source : ADEME RTE 2021.

### La zone d'implantation finale

Après un an et demi d'études, l'implantation proposée par Elicio est la suivante. La réglementation exige que les éoliennes les plus proches soient à 500 mètres au minimum des habitations. Ici, l'éolienne la plus proche du hameau de Harbe se trouve à plus de 825 mètres, et à plus de 1,3 kilomètre des premières maisons du bourg de Housset.



### Le calendrier du projet



Ne manquez pas les étapes de la démarche de concertation !  
[www.projeteolien-blanc-mont.fr](http://www.projeteolien-blanc-mont.fr)





## En quoi consiste la démarche de concertation autour du projet ?

### Le programme de la concertation

Afin de vous informer, répondre à vos questions et recueillir vos avis, deux événements de concertation ou d'information par mois seront organisés d'ici le dépôt du dossier en instruction.



Dans le cadre de cette démarche transparente, les deux **forums participatifs** ont pour ambition de vous présenter en détails le projet et les résultats des études menées.



Pour permettre à tous de s'investir dans la démarche de concertation, deux **lettres d'information** sont également distribuées sur le territoire.



Le **site internet participatif** permet à chacun de s'exprimer, poser ses questions et retrouver l'ensemble des documents présentés lors des forums.



Lettre d'information n°1  
**Avril 2024**



Forum n°1  
**Mai 2024**



Forum n°2  
**Juin 2024**



Lettre d'information n°2  
**Juillet 2024**

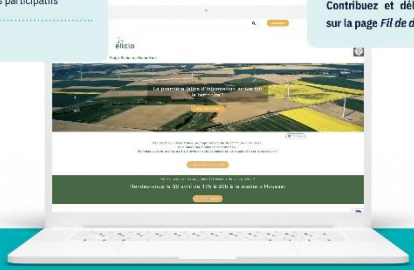
Site internet participatif

### Découvrez la plateforme d'information et de participation du projet

Vous souhaitez proposer vos idées, suivre les actualités et vous inscrire aux événements de participation ? Accédez à la plateforme dédiée !

Retrouvez sur la page **La concertation** :  
Les dates des forums participatifs  
Le lien d'inscription

Contribuez et débitez sur la page **Fil de discussion** !



Ne manquez pas les étapes de la démarche de concertation !  
**www.projeteolien-blanc-mont.fr**



# Projet éolien de Blanc Mont



## Pourquoi développer des projets éoliens ?

### Le rôle des énergies renouvelables dans la transition énergétique

Pour limiter l'impact qu'aura le réchauffement climatique sur nos sociétés, les pays du monde se sont engagés, par l'accord de Paris de 2016, à **réduire drastiquement leurs émissions de gaz à effet de serre (GES)**.

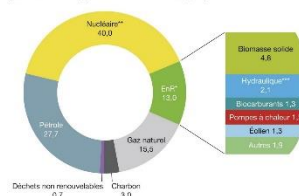
Pour ce faire, il est indispensable de **réduire nos consommations d'énergies et de diversifier leurs sources**. A ce titre, les énergies renouvelables ont l'avantage d'être produites à partir de ressources naturelles qui se reconstituent à des rythmes supérieurs au taux d'utilisation de la ressource. A l'inverse, les énergies dites « fossiles » sont issues de la combustion de matières organiques dont le stock disponible est limité et ne se renouvelle pas.

EnR = énergies renouvelables.  
\*\* Correspond pour l'essentiel à la production nucléaire, déduction faite du solide exportateur d'électricité. On inclut également la production hydroélectrique issue des pontages réalisés par l'intermédiaire de câbles de transfert d'énergie, mais cette dernière demeure marginale comparée à la production nucléaire.  
\*\*\* Approximative lors de passages.  
Champ : France entière (y compris DROM).  
Source : SOES, Bilan énergétique de la France

### Répartition de la consommation d'énergie primaire par énergie en 2022.

« Les énergies renouvelables représentent 14% de la consommation d'énergie primaire en France ».

En % (données non corrigées des variations climatiques)



### Puissance éolienne raccordée par région au 31 décembre 2023



Ces objectifs nationaux sont déclinés par région dans le Schéma régional Air Climat Énergie. Ce document fixe les objectifs de production par zone géographique. La région Hauts-de-France est la région qui produit le plus d'électricité éolienne en France.

### Les objectifs nationaux à locaux

En avril 2020, la France accélère son engagement dans la transition énergétique en adoptant le décret relatif à la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) qui fixe les objectifs de transition énergétique du pays jusqu'en 2028. **L'éolien terrestre tient un rôle essentiel dans cette politique de développement car à l'horizon 2028, ce seront entre 34,1 GW et 35,6 GW** qui devront être implantés en France métropolitaine.

### Les chiffres clés de l'éolien en France

2022	2023
<b>50 600 GWh</b>	<b>22,5 GW</b>
de production = 8,3% de la consommation électrique nationale	de puissance raccordée en France (éolien terrestre et en mer)

### Pourquoi un projet éolien à Housset ?

Dans ce contexte d'objectifs nationaux, régionaux et locaux, Elicio étudie un projet de 5 éoliennes à Housset.

**L'existence du parc fonctionnel des Ronnières atteste de la pertinence de la localisation d'un projet éolien sur la commune.** Il prend en compte les critères techniques, réglementaires et contextuels et permet de trouver un équilibre entre :

- Le gisement éolien (mesuré au moyen d'un mât de mesure des vents)
- Le cadre de vie et le patrimoine local (enjeux patrimoniaux et paysagers)
- Le raccordement au réseau électrique
- Les enjeux environnementaux notamment la faune et la flore

**Découvrez à la suite de ce panneau, les résultats des études !**



## Quels sont les résultats des études ?

Les résultats présentés sont ceux des études acoustique, écologique, paysagère et de vents. Ces études sont confiées à des bureaux d'études indépendants dont l'expertise est reconnue.

Elles visent à analyser les différentes variantes d'implantation, à apprécier toutes les conséquences d'un projet, aussi bien positives que négatives, afin d'en éviter, réduire ou compenser (mesures ERC) les impacts.

### L'étude acoustique

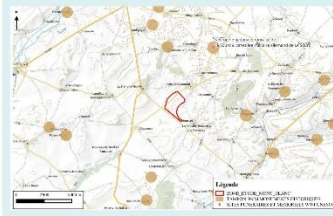
1. **Pose de sonomètres** (micros) pour mesurer le bruit résiduel : 5 points de mesure acoustiques ont été définis : 2 à Housset, 2 à Sains-Richaumont et un à Le Herie-la-Vieville.
2. **Modélisation de l'impact acoustique du parc** (bruit ambiant futur).
3. **Optimisation du projet éolien** pour la demande d'autorisation environnementale (proposition de plan de bridage : pour les périodes en soirée et nocturne, selon certaines vitesses et orientations de vent).
4. Campagne de mesures acoustiques pour **vérifier le respect de la réglementation** après la mise en service du parc éolien.

### L'étude paysagère

Elle permet d'**appréhender l'ensemble des composantes paysagères et patrimoniales** afin de rendre l'implantation des éoliennes la plus harmonieuse possible. A Housset, l'enjeu majeur a été de penser l'implantation de ce parc en cohérence avec le parc existant des Ronchères.

Sur les recommandations du bureau d'études paysagiste, il a été choisi de conserver la **même géométrie de parc**, ici un quadrillage, et de grouper les éoliennes des deux parcs pour créer un **effet d'unification visuelle**.

### Recensement des enjeux patrimoniaux à proximité des éoliennes du projet



### Localisation des points de vue de photomontages



### Les photomontages

Etape clé d'un développement éolien, les photomontages permettent d'avoir une **image réaliste de l'insertion des éoliennes dans le paysage**.

Le relief de Housset et ses environs permet de réduire l'impact visuel des éoliennes. Le futur parc reste dans un paysage de grandes cultures : certains points de vue dégagés sur les éoliennes existent.

**Consultez les photomontages dans le livret dédié !**



Retrouvez l'ensemble de ces supports sur le site internet du projet !  
**www.projeteolien-blanc-mont.fr**



## Quels sont les résultats des études ?

### L'étude écologique

#### Les objectifs

- **Etudier la zone d'implantation** et les potentielles contraintes environnementales
- **Identifier**, sur au moins un cycle biologique complet, la biodiversité présente sur le site : l'avifaune (les oiseaux), les chiroptères (les chauves-souris), mais également les reptiles et amphibiens et toute espèce vivante pouvant être présente sur site
- **Analyser les impacts** potentiels du projet éolien sur la flore environnante

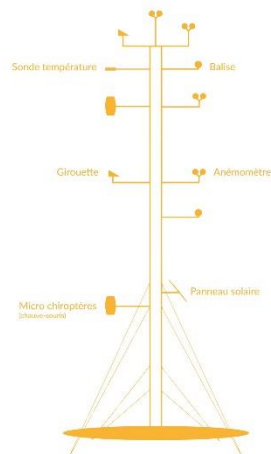
#### La méthodologie

1. **Etudes bibliographiques** du contexte environnemental local
2. **Réalisation de l'état initial de la zone** : sorties écologiques sur site par des experts et définition des impacts
3. **Préconisations d'actions et de mesures** dans le cadre de la démarche ERC
4. **Contrôles réguliers** une fois le parc en service

### Les enjeux environnementaux

Les études environnementales ont permis d'attester que :

- Le projet est **en dehors des couloirs de migration principaux** à l'échelle nationale et à l'échelle régionale.
- Si les **enjeux floristiques sont faibles** dans ce paysage de cultures, intensives, le **réseau de haies lâche mérite d'être conservé**.
- L'**activité des chauves-souris** est globalement **modérée**.
- **Aucun** amphibien ou reptile n'a été **observé**.



### L'étude des vents

#### Les objectifs

- **Mesurer l'orientation et la vitesse des vents**, via les anémomètres et les girouettes
- **Analyser le gisement en vent** pour un projet éolien
- **Vérifier** si l'installation du parc est pertinente à l'emplacement identifié
- **Estimer la production d'électricité** attendue et le modèle d'éolienne adapté au site
- **Mesurer l'activité des chauves-souris** : grâce à des micros positionnés sur le mât

#### La méthodologie

Le mât effectue des mesures depuis mai 2022 et permet d'établir une :

- **Estimation** de la pression atmosphérique moyenne
- **Mesure** des variations de température
- **Étude** du sens et de la régularité du vent
- **Collecte** d'informations sur les chiroptères



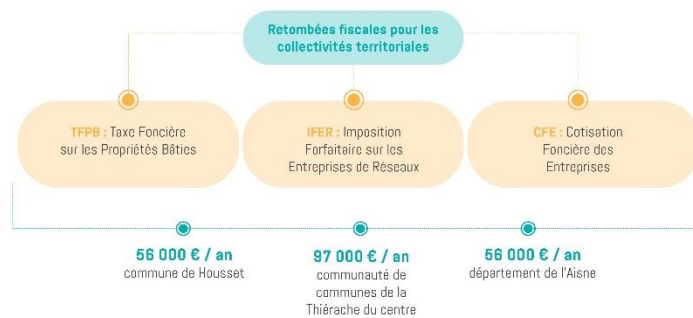
Retrouvez l'ensemble de ces supports sur le site internet du projet !  
[www.projet-eolien-blanc-mont.fr](http://www.projet-eolien-blanc-mont.fr)



## Quelles sont les retombées pour le territoire ?

### Les retombées fiscales

Les impôts que paie Elicio pour l'implantation d'éoliennes sur la commune de Housset sont redistribués par l'Etat. Ces retombées fiscales sont réparties entre le département, la communauté de communes et la commune.



**220 millions d'euros de recettes fiscales en 2020** pour les collectivités, utilisées pour la construction de maisons de santé, la rénovation des routes, des travaux d'éclairage public...



**L'éolien est le 1<sup>er</sup> employeur du secteur des énergies renouvelables en France**, avec un total de 22 600 emplois répartis en 2023 en 900 sociétés sur toutes les activités de la filière.



**En 2021-2022, les énergies renouvelables ont généré 14,4 milliards d'euros** de revenus pour l'Etat (quand les prix du marché sont supérieurs au prix cible fixé lors de l'attribution du marché, c'est le producteur qui verse à l'Etat la différence).

### Les mesures d'accompagnement

Les mesures dites d'accompagnement sont des mesures en lien avec l'amélioration du cadre de vie ou la préservation de la biodiversité sur le territoire. Il peut s'agir par exemple de la restauration écologique d'un milieu naturel ou d'aménagements paysagers.

Elicio est à l'écoute de vos suggestions concernant ces mesures. Elles peuvent être définies et travaillées ensemble dans les années à venir !

### Retombées diverses

Les retombées fiscales et les mesures d'accompagnement ne sont pas les seules retombées bénéficiant au territoire. On y retrouve également :

- > Des indemnités communales pour l'utilisation temporaire de la voirie
- > La création d'une activité économique locale
- > L'appel à des sous-traitants locaux lors du chantier
- > L'embauche de techniciens pour la maintenance



Retrouvez l'ensemble de ces supports sur le site internet du projet !  
**www.projeteolien-blanc-mont.fr**



## Un projet bien intégré et respectueux de son territoire

Les études du projet éolien apprécient toutes les conséquences d'un projet aussi bien positives que négatives. Chaque choix dans le développement du projet est pensé afin d'en éviter, réduire ou compenser les impacts (mesures ERC).

Dans cette logique, plusieurs mesures ont été mises en place pour le projet de Blanc Mont. Ces décisions vont au-delà des obligations légales et sont le fruit de la volonté d'Elicio de construire un projet en bonne intelligence avec le territoire.

### Une implantation la plus éloignée possible des habitations

Le projet de Blanc Mont reprend la géométrie du parc des Ronchières afin de favoriser son insertion dans le paysage. Malgré la densité des projets éoliens sur le territoire, les éoliennes ont pu être placées à plus de 500 mètres des habitations : la plus proche se situe à 825 mètres de la première habitation.

### Le bridage agricole

A certaines périodes de l'année, lors des travaux agricoles, les éoliennes seront bridées pour minimiser le dérangement de l'avifaune. En effet, lorsque la terre est retournée l'activité des oiseaux augmente : ils viennent chercher dans les champs des vers de terre et des graines.

### Le bridage chiroptère

Aux pics d'activité des chauves-souris, les éoliennes sont bridées afin de ne pas leur nuire.

### Aménagements en faveur de la biodiversité

Ponctuellement et en dehors du parc éolien, certains aménagements peuvent être faits en faveur de la vie de la biodiversité locale. Des nichoirs à Faucon crécerelle ou des gîtes à chauves-souris peuvent être construits par exemple.

### Bourse aux arbres

Pour compenser l'arrachage de certains haies lors de la construction du projet éolien, une bourse aux arbres est à l'étude. L'idée est de permettre aux habitants de la commune de bénéficier d'essences locales favorisant la biodiversité ainsi qu'une meilleure insertion paysagère du projet (haies, masque végétal...). Le budget de cette mesure compensatoire est en cours de réflexion.

### Attention particulière pour les espèces locales

En cohérence avec les recommandations des études environnementales, un suivi particulier ainsi que la protection des nichées de Busards sont en réflexion.

**Elicio reste à l'écoute de vos suggestions concernant les mesures d'accompagnement, n'hésitez pas à nous en faire part !**



Retrouvez l'ensemble de ces supports sur le site internet du projet !  
**[www.projeteolien-blanc-mont.fr](http://www.projeteolien-blanc-mont.fr)**



## Vos questions sur le cycle de vie d'un parc éolien !

### Que deviennent les éoliennes en fin de vie ?

Après 20 à 30 ans d'exploitation du parc, deux solutions existent :

- > Le démantèlement intégral du site : démontage des machines et restitution du terrain dans son état initial
- > Le ré-équipement (ou « repowering ») : remplacement du parc par des éoliennes de nouvelle génération. Cette option n'est envisageable qu'après le renouvellement des études et la demande d'autorisation préfectorale.

### Tout savoir sur le démantèlement

Les règles du démantèlement sont strictement encadrées par la loi. **Il incombe entièrement au développeur et en aucun cas à la commune ou aux propriétaires fonciers.** L'article R.515-106 du Code de l'environnement et l'arrêté du 11 juillet 2023 précisent ces modalités.

#### Que comprennent les opérations de démantèlement ?

- **Enlèvement**  
des éoliennes
- **Retrait**  
des installations électriques
- **Excavation**  
totale des fondations en béton sur les terrains et remplacement par des terres comparables à celles situées à proximité
- **Remise en état du site**  
décroisement des aires d'exploitation et remplacement par des terres locales. Cette remise en état est également faite pour les chemins d'accès sauf en cas de demande de maintien par les propriétaires et exploitants agricoles
- **Réutilisation, recyclage, valorisation et élimination**  
des déchets de démolition et de démantèlement via les filières dûment autorisées à cet effet

### Combien coûte le démantèlement ?

Le démantèlement d'un parc éolien est à la charge du propriétaire du parc, ici Elicio. Lors de sa construction, la loi oblige l'exploitant à provisionner le montant du futur démantèlement. Cette provision est consignée à la Caisse des dépôts, au moment de la construction du parc.

**Le montant est régulièrement réévalué en fonction du contexte économique français. Il prévoit :**

- > **75 000€ / éolienne** d'une puissance inférieure ou égale à 2 MW
- > **+ 25 000€ additionnels par MW supplémentaire** pour toute machine d'une puissance supérieure à 2 MW

### Une éolienne se recycle-t-elle ?

La réglementation évolue rapidement en matière de recyclage !

Jusqu'en 2024, la loi exigeait que

**90%**

de la masse d'une éolienne soient réutilisés ou recyclés

Depuis janvier 2024 c'est

**95%**

de la masse des éoliennes qui doit être réutilisable ou recyclable.

A partir de janvier 2025\*

**55%**

minimum de la masse du rotor devront être réutilisés ou recyclés.

\*par décret en Conseil d'Etat n° 2024



Retrouvez l'ensemble de ces supports sur le site internet du projet !  
**www.projeteolien-blanc-mont.fr**



**Vos questions sur le projet éolien !**

**Est-ce que les éoliennes sont à l'origine de problèmes de santé ?**

L'énergie éolienne n'a pas d'impact sur la santé. Dans un rapport de mars 2017, l'Anses\* présente ses résultats sur l'« Evaluation des effets sanitaires des basses fréquences sonores et infrasons dus aux parcs éoliens ». L'agence y explique qu'aujourd'hui, « l'ensemble des données expérimentales et épidémiologiques disponibles ne met pas en évidence d'effets sanitaires liés à l'exposition au bruit des éoliennes, autres que la gêne liée au bruit audible ».

**Ainsi, aucun lien n'existe entre maladies et éoliennes** bien qu'il soit reconnu que ces dernières émettent des bruits pouvant occasionner une gêne pour certaines personnes. Pour limiter cette gêne, les fabricants, par les progrès techniques, rendent les éoliennes moins bruyantes et toujours plus pilotables.

\*Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

**Zoom sur l'impact acoustique des éoliennes.**

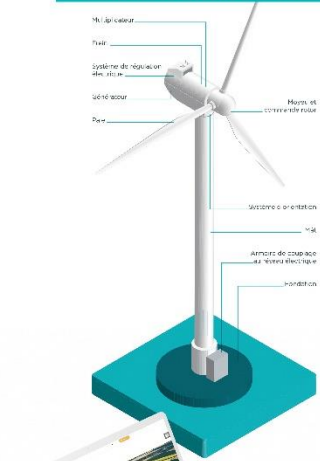
En France, **une distance minimale d'implantation des éoliennes de 800 mètres au-delà de toute habitation est obligatoire. Pour ce projet, l'éolienne la plus proche se situe à 825 mètres la première habitation.**

Les textes fixent également un seuil de niveau ambiant à 35 décibels (dB) dans les zones à émergence réglementée correspondant à l'intérieur des immeubles habités, leurs espaces extérieurs et les zones constructibles. **Ce seuil correspond au bruit émis lors d'une conversation à voix basse.** Par comparaison, une voiture se situe à 80 dB sur l'échelle du bruit.

En 2017, l'Anses a mené une étude sur l'impact sonore des éoliennes, qui a conclu que les sons **ne dépassaient pas les seuils prévus par la réglementation.** Selon un sondage CSA, 76 % des riverains (habitant à moins d'un kilomètre d'une éolienne) n'entendent d'ailleurs jamais les éoliennes et seuls 7 % se disent gênés par le bruit des pales.



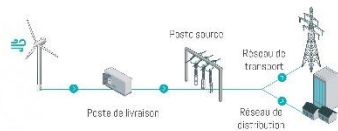
**Comment fonctionne une éolienne ?**



La machine se compose de **3 pales** portées par un **rotor** et installées au sommet d'un **mât vertical**. Cet ensemble est fixé sur une **nacelle** qui abrite un **générateur** électrique. Selon l'ADEME, le vent fait tourner les pales entre 10 et 25 tours par minute.

Le générateur transforme l'énergie mécanique ainsi créée en énergie électrique. L'énergie électrique produite intègre le réseau public à partir d'un poste de livraison avant d'être redistribuée en temps réel là où la demande est la plus importante.

**Fonctionnement d'un parc éolien**

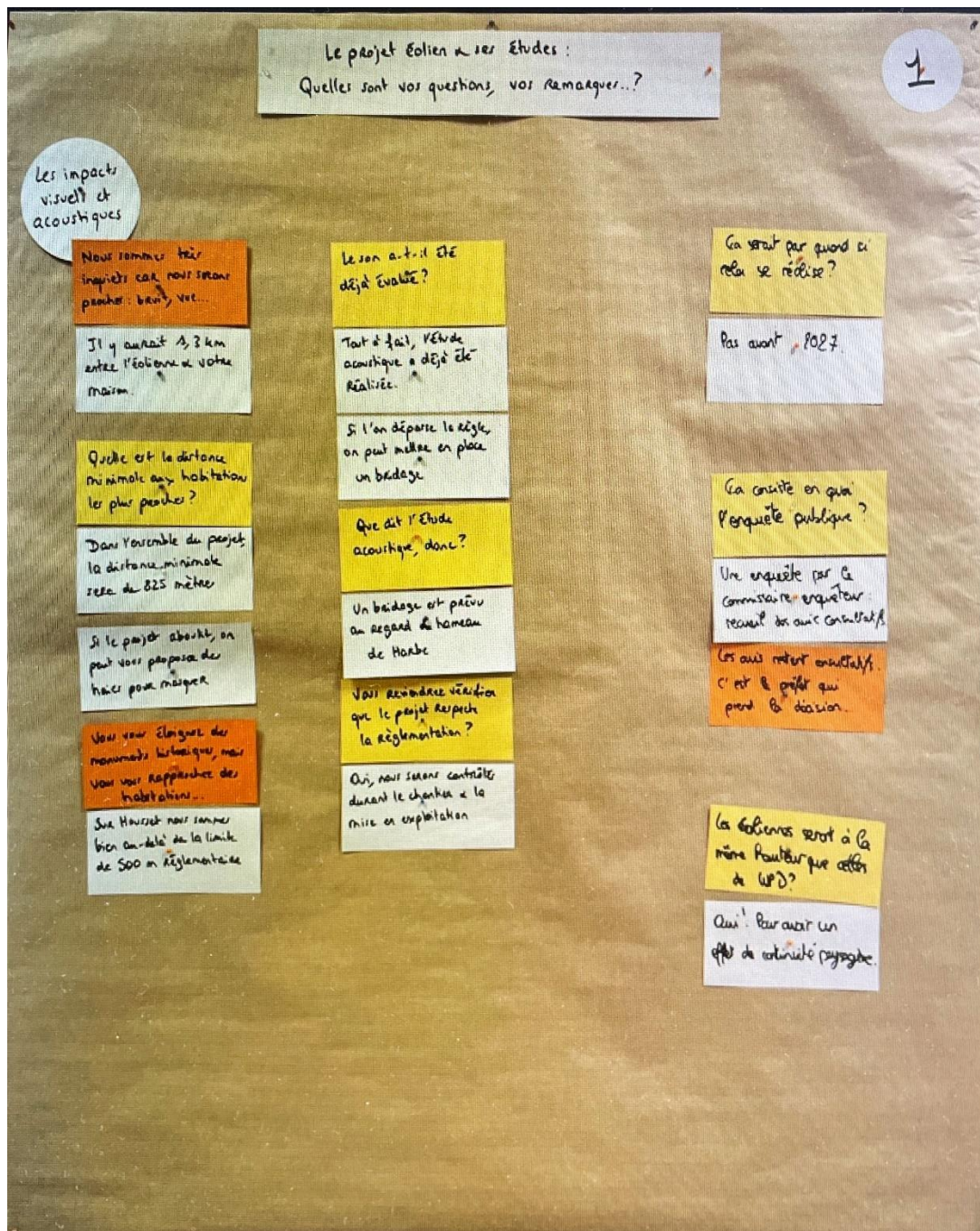


Retrouvez l'ensemble de ces supports sur le site internet du projet !  
[www.projet-eolien-blanc-mont.fr](http://www.projet-eolien-blanc-mont.fr)



### 3.2 Vos questions et remarques sur le projet

Pendant toute la durée du forum, les participants ont été invités à faire part de leurs questions et remarques sur les différents sujets exposés. **Retrouvez à la suite des métaplans ci-dessous, la retranscription des échanges.**



L'énergie éolienne : on approfondit !  
Avez-vous d'autres questions & Remarques ?

2

**L'acoustique**

Comment fonctionne le bruyage exactement ?

Le bruyage est automatisé (synchrone, anémomètre...), si besoin on peut agir on ?

A partir de quelle vitesse de vent les éoliennes sont arrêtées ?

A partir de 26 m/s soit 80 km/h environ (tempête)

**Le visuel**

Pourquoi il y en a autant dans l'Alsie ?

Dans certaines zones : habitat concentré, voir, peu de contraintes (orientation)

Les monuments historiques voir empêcher de voir en approche ?

Cela peut être un facteur exclusif, savoir cela implique une bonne insertion paysagère

Que faire contre la pollution lumineuse constante ?

Mais réfléchissons avec syndicat ENR, avec un comité pour supprimer le balisage

Le fabricant ne peut pas éliminer qu'une lumière ou blanche de nuit ?

Non, il faut le faire remonter et y a normalement un contact certifié à la mairie.

**Le démantèlement**

Est-ce que vous envisagez de béton dans le sol ?

Oui ! On envisage tout.

Si vous remettez les routes à l'origine de l'implantation de ce parc, vous envisagez à quel coût ?

En fait à fait, on remet souvent moins d'adhésif et il reste et adapté au modèle de l'éolienne.

Comment est payé le démantèlement ?

Un montant est provisionné à la Caisse de dépôts au début du projet.

Le démantèlement coûte que 75 000 € par éolienne ?

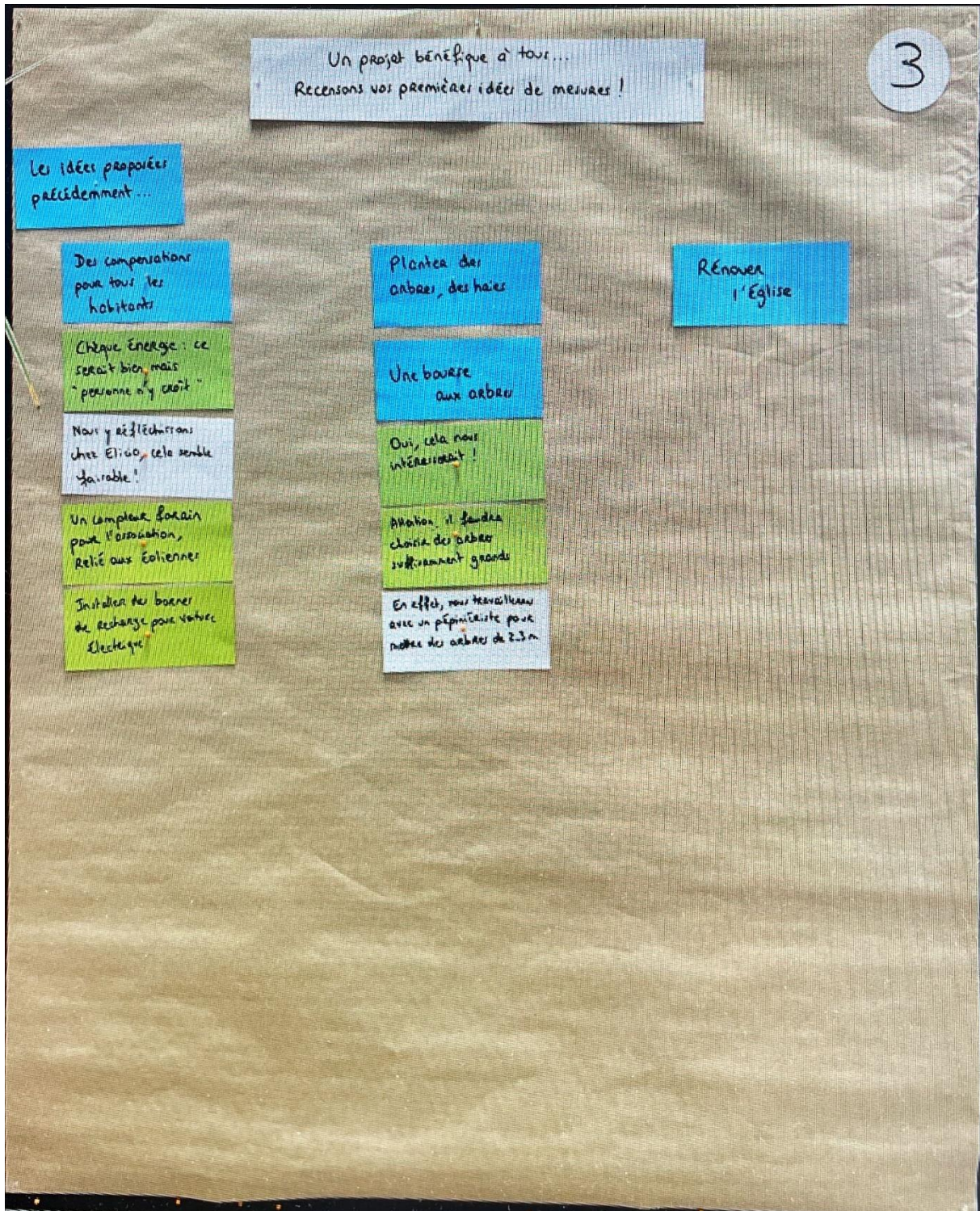
C'est entre 75 000 et 100 000 € par éolienne selon que presque tout est réutilisé

Une éolienne peut-elle brûler ?

C'est rare, par y a eu, et reste un suint en ardenne belge.

Est-ce qu'on peut être en situation de sur-production d'électricité ?

Oui, tout à fait. On peut les arrêter dans ce cas



- **Le projet éolien de Blanc Mont et la concertation**

**Question d'un participant :** « Les éoliennes seront-elles à la même hauteur que celles de WPD ? »

**Réponse du développeur :** Oui, elles seront de la même hauteur afin de créer une continuité paysagère.

**Question d'un participant :** « Le projet va-t-il se faire ? Que se passe-t-il si on dit non ? »

**Réponse du développeur :** A ce stade, nous continuons de parler de « projet » : celui-ci peut se faire, comme il peut ne jamais voir le jour. Nous allons déposer le dossier du projet tel que présenté ce jour aux services de la préfecture courant juin. Après son analyse, il vous sera à nouveau présenté à l'occasion de l'enquête publique. Ce sera pour vous l'objet d'un recensement des avis, avec une vocation consultative. Au regard des études, de vos avis comme de nombreux avis (conformes ou consultatifs) formulés par différents services et organismes, le préfet actera de sa réalisation effective ou non. S'il est accepté, il ne sera pas construit avant 2027.

**Question d'un participant :** « En quoi consiste l'enquête publique ? »

**Réponse du développeur :** Cette phase essentielle de consultation citoyenne permet à la population de consulter toutes les pièces du dossier du projet, de poser des questions et de donner son avis sur le projet avant la fin de l'instruction du dossier par les services de l'Etat. Un Commissaire Enquêteur indépendant et neutre est désigné par le Tribunal Administratif pour mener l'enquête. Pendant celle-ci, les citoyens peuvent prendre connaissance du dossier, des travaux envisagés et formuler des observations. Au terme de l'enquête publique, le Commissaire Enquêteur émet un avis favorable, favorable avec réserve ou défavorable au vu de l'ensemble des avis reçus.

**Complément de réponse de Demopolis Concertation :** Nous apporterons quelques éléments sur la suite du projet et notamment l'enquête publique à l'occasion de la prochaine Lettre d'information à paraître. Cela permettra à chacun de se projeter sur les prochaines étapes du projet (instruction, enquête publique, etc.).

**Remarque d'un participant :** « Les avis restent consultatifs, c'est le préfet qui prend la décision. »

- **Les impacts visuels et acoustiques**

**Question d'un participant :** « *Quelle est la distance minimale des habitations avec les éoliennes ?* »

**Réponse du développeur :** L'éolienne la plus proche sera à 825 mètres de la première habitation.

**Remarque d'un participant :** « *Vous vous éloignez des monuments historiques mais pas des habitations.* »

**Réponse du développeur :** Nous devons prendre en compte de nombreuses contraintes et obligations réglementaires lorsque nous étudions et développons un projet, les monuments historiques en font partie en effet. A proximité d'ici, le cimetière militaire a notamment été classé au patrimoine mondial de l'Unesco en septembre 2023, ce qui implique une intégration paysagère particulière. Néanmoins malgré cette contrainte patrimoniale, nous avons réussi à reculer les éoliennes des habitations bien au-delà de la réglementation en vigueur (500 mètres) : l'éolienne la plus proche se situe à 825 mètres de la première habitation, la plus éloignée à 1,3 km.

**Question d'un participant :** « *Le son a-t-il déjà été évalué ?* »

**Réponse du développeur :** Tout à fait, l'étude acoustique a été réalisée. Elle sera reproduite à nouveau, une fois le parc installé, pour vérifier qu'il ne dépasse pas les seuils réglementaires. Si c'est le cas, les appareils seront bridés.

**Question d'un participant :** « *Quels sont les résultats de cette étude acoustique ?* »

**Réponse du développeur :** Par rapport au hameau de Harbe, où se situent les habitations les plus proches, à certaines vitesses de vent et pour certaines machines, le bridage sera obligatoire.

**Question d'un participant :** « *Vous reviendrez vérifier que la réglementation est respectée ?* »

**Réponse du développeur :** Oui, nous sommes contrôlés par les services de l'Etat au moment de la construction mais aussi pendant l'exploitation.

- **Le fonctionnement d'un parc**

**Question d'un participant :** « *Comment le bridage fonctionne-t-il ?* »

**Réponse du développeur :** Le bridage est automatisé grâce à des capteurs sur les éoliennes : grâce aux études, nous savons que les risques de nuisance sont plus ou moins forts selon certaines conditions météorologiques, ce qui nous permet d'anticiper et automatiser le fonctionnement des machines. Les techniciens de maintenance, en cas d'urgence, peuvent aussi intervenir rapidement. Ils sont basés généralement du côté de Saint-Quentin ou de Laon.

**Remarque d'un participant :** « *A partir de quelle vitesse de vent les éoliennes sont-elles arrêtées ?* »

**Réponse du développeur :** Elles sont arrêtées à partir de 26m/s soit environ 80 km/h, le plus souvent en cas de tempête.

**Question d'un participant :** « *Que faire contre la pollution lumineuse constante ?* »

**Réponse du développeur :** Sachez que les balises (blanches le jour, rouges la nuit) sont obligatoires afin que les éoliennes soient visibles de l'aviation civile et militaire. Cela nous est imposé, et extrêmement codifié. Des négociations et des tests sont néanmoins en cours afin de réduire leur impact. Celles-ci ont lieu différents ministères et les syndicats représentant la filière éolienne française. Nous espérons qu'elles aboutiront rapidement et positivement.

A noter par ailleurs que si vous constatez des balises blanches la nuit (plus puissantes que les rouges), ce n'est pas réglementaire et vous pouvez faire remonter ce problème à l'exploitant du parc via la mairie.

**Question d'un participant :** « *Le technicien ne reçoit pas directement l'information qu'une balise est blanche la nuit ?* »

**Réponse du développeur :** Non, ce n'est pas automatisé, il faut le faire remonter à l'exploitant afin que l'erreur soit corrigée.

- **L'éolien de manière générale**

**Remarque d'un participant :** « Pourquoi il y a-t-il autant d'éoliennes dans l'Aisne ? »

**Réponse du développeur :** L'implantation dépend de nombreux facteurs : les enjeux écologiques, les ressources en vent, la densité de population, la présence de monuments patrimoniaux, etc. Dans l'Aisne, certains territoires sont peu denses et très venteux ce qui explique l'importance historique du nombre de parcs. L'accumulation de certains enjeux, à l'inverse, réduit considérablement la possibilité d'implantation. Dans les espaces bocagers, l'habitat est plus dispersé et les enjeux environnementaux sont forts, ainsi on y construit moins de parcs.

**Question d'un participant :** « Comment le démantèlement est-il financé ? »

**Réponse du développeur :** Le démantèlement d'un parc éolien est à la charge du propriétaire du parc, ici Elicio. Lors de sa construction, la loi oblige l'exploitant à provisionner le montant du futur démantèlement. Cette provision est consignée à la Caisse des dépôts, au moment de la construction du parc. Le démantèlement n'est absolument pas à la charge de la commune ou des propriétaires du terrain.

**Question d'un participant :** « Combien le démantèlement coûte-t-il ? »

**Réponse du développeur :** Il est estimé entre 75 000 et 100 000 € par éolienne en sachant que la quasi-totalité de l'éolienne est revalorisée.

**Question d'un participant :** « Est-ce que vous enlevez le béton dans le sol ? »

**Réponse du développeur :** Oui, nous enlevons tout et remplaçons la terre par des terres de qualité similaire.

**Question d'un participant :** « Est-ce qu'une éolienne peut brûler ? »

**Réponse du développeur :** Oui, c'est un accident rare mais possible. Le plus souvent c'est à cause de problèmes dans la nacelle.

**Question d'un participant :** « Est-ce qu'on peut être en situation de surproduction d'électricité ? »

**Réponse du développeur :** Oui, dans ce cas, soit les éoliennes sont arrêtées, soit nous vendons de l'électricité à nos voisins européens. Les éoliennes ont en effet l'avantage d'être pilotables facilement : elles peuvent être arrêtées assez rapidement.

- **Les retombées pour le territoire et mesures d'accompagnement**

**Remarque d'un participant :** « Le 'chèque énergie' ça serait bien mais personne n'y croit. »

**Réponse du développeur :** Nous travaillons actuellement avec notre service financier afin de le rendre faisable. L'idée serait de proposer un montant régulier, à chaque foyer, durant toute la durée de vie du parc.

**Remarque d'un participant :** « Il faudrait un compteur forain pour l'association. Il pourrait être branché directement sur le parc ! »

**Remarque d'un participant :** « Ce serait bien d'avoir des bornes de recharge de voitures électriques. Nous constatons que cela se fait de plus en plus. »

**Remarque d'un participant :** « Si la bourse aux arbres est mise en place, il faudra avoir des arbres assez hauts. »

**Réponse du développeur :** Oui, nous sélectionnons des essences chez un pépiniériste local et ils mesurent généralement 3 mètres au moment de leur plantation.

**Remarque d'un participant :** « Comme nous habitons en lisière de village, nous aurons pleine vue sur les éoliennes, la bourse aux arbres nous intéresse. »



## 4. Les prochaines étapes

Pour approfondir l'information partagée et revenir sur les deux forums participatifs ayant eu lieu sur la commune, une deuxième lettre d'information sera distribuée à l'ensemble des habitants. Elle retracera notamment la démarche et ses apports au projet, et présentera la suite du processus qu'il suivra (instruction, enquête publique, etc.).

Les équipes d'Elicio et Demopolis Concertation vous remercient à nouveau pour votre participation et restent à votre disposition tout au long de la démarche.

## 5. Contacts

### **Elicio :**

**Adrien ARNAUD**

Responsable développement Nord & Est

01 85 56 06 90

06 16 93 52 88

[adrien.arnaud@elicio-france.fr](mailto:adrien.arnaud@elicio-france.fr)

### **Demopolis Concertation :**

**Lorette HAFFNER**, Associée et cheffe de projet concertation

07 72 27 98 08

[lorette.haffner@demopolis-concertation.fr](mailto:lorette.haffner@demopolis-concertation.fr)

**Valentine SABATIE-GARAT**, Consultante concertation

06 49 33 43 92

[valentine.sabatie-garat@demopolis-concertation.fr](mailto:valentine.sabatie-garat@demopolis-concertation.fr)